

Le TIRAGE du 'Soleil'

quotidien dépasse, dans la ville
comme dans la campagne, celui
de TOUS les autres journaux
français et anglais du soir et du
matin réunis. Le 'Soleil' peut
le prouver.



Le tirage du Soleil en fait le deuxième
journal français du Dominion.
50,000
NUMEROS PAR JOUR

29e Année No 4

Température : Beau et plus froid

QUEBEC, VENDREDI 5 JANVIER 1923

EDITION QUOTIDIENNE PRIX : DEUX CENTINS

L'UNION BRISEE A PARIS VA-T-ELLE REVIVRE ALLEURS?

LE PRIX DE BEAUTE



DORIS ELISABETH HYDE, de
Toronto, qu'un jury a proclamé
la plus belle enfant du
Canada. Elle est âgée de
quatre ans

Les regards se tournent
avec anxiété du côté
de Lausanne où l'en-
tente se main-
tiendrait

DES DOUTES A CET EGARD

Un dernier entretien de
MM. Poincaré et Bon-
nar Law a lieu à
Paris cet après-
midi

Paris, 5.—Tout dénué qu'il soit
sur la question des réparations, M.
Poincaré et Bonnar Law se sont, aujour-
d'hui, entretenus d'autres questions
en termes bienveillants.

Le président du Conseil s'est pré-
senté chez le premier ministre anglais
de bonne heure et est resté pendant
une demi-heure de la situation du
Levant et d'autres champs d'action
de la France et de la Grande-Bretagne
pourrait coopérer. On a dit que
la conversation a été des plus amicales.
On a laissé entendre, dans les milieux
anglais, que les délégués français et
anglais continueraient de travailler
de concert à Lausanne.

Les deux hommes d'Etat ont eu une
autre conversation de vingt minutes
sur le quai de la gare, un peu avant
que le train de midi emportât la dé-
légation anglaise vers Londres.

M. Poincaré a été accompagné à Lon-
dres par les honorables Fielding et
Lapointe d'une part, et un représen-
tant de l'ambassade italienne de
l'autre. M. Fielding a déclaré
hier soir au sujet de l'entretien avec
M. Bonnar Law, qu'il avait, pour
Londres, un point de vue qui est
l'entretien portera sur la conférence
de Lausanne.

Paris, 5.—Il n'est pas certain que
le désaccord qui sépare la France et
l'Angleterre se termine à la question
des réparations. Rien ne serait
plus malheureux que de s'imaginer,
dit le Journal, que la France peut,
par exemple, emboliser le pas der-
rière la Grande-Bretagne à Lausanne,
c'est-à-dire la France, ajoute ce
journal, se fonde sur la liberté d'ac-
tion et ne saurait se diviser en com-
partiments.

La presse française garde un ton
modéré. Elle se contente de la ques-
tion de la maintenance comme aux jours
d'avant-guerre, chaque nation con-
servant sa liberté d'agir. On sem-
ble craindre un peu que le gouffre
sépare les deux pays s'élargisse, vu
le caractère fondamental du désaccord.

Tous les journaux rendent hom-
mage à la sincérité de M. Bonnar Law.
Ils lui reprochent cependant de s'être
trop laissé influencer par ses
experts en choses financières. Sir
John Bradbury semble être le bon
sensé. Il est en train de devenir
aussi impopulaire que M. Lloyd-
George en France. Les candidats
qui Bradbury a rédigé les propo-
sitions de son gouvernement et qu'il a
cherché, en ce faisant, à venger la
défaite personnelle qu'il prétend
avoir essuyée lorsque la commission
des réparations déclara l'Allemagne
en défaut pour ses livraisons de bois.

Pertinax ajoute: "Sir John est allé
jusqu'à dire aux Allemands: 'J'espère
que vos journaux vont faire un bon
accueil au projet anglais'."
M. Poincaré a déclaré au groupe radical
de la Chambre que le projet de
Jouvenel écarte les prévisions du pré-
sident du conseil se réalisant pro-
chainement et que M. Bonnar Law
s'est dans le tort.

"Mais franchement, nous ne nous
attendons guère", ajoute l'écrivain
démocrate, "à ce que le dollar et le
livre sterling ont monté, tandis que
le mark a baissé. Cela nous établit
le devis allemand comme un moyen
de nous faire payer précieusement.
Comptons cependant ne pas être obli-
gés, à l'avenir, de prêter six cents
cinquante millions à l'Allemagne,
tout comme cette dernière a été forcée
de le faire à l'Australie."

Montréal, 5.—Une des plus fortes
saies d'alambic faites depuis long-
temps à Montréal a eu son rolement
hier en Cour des sessions, hier.
Elle Gilks et Myr Cohen, 677 rue St-
Dominique ont été condamnées à
payer \$150, d'amende et les frais de
procès pour avoir eu en leur possession
deux alambics dont l'un d'une capacité
de 60, et l'autre de 50 gallons. Le
tout fut confisqué.

La saie a été opérée par la police
du revenu de l'intérieur, hier matin de
bonne heure.

UNE VOLEUSE

Sherbrooke, 5.—Adrienne Desjar-
vais, de cette ville, a été desolée
d'avoir volé une robe appartenant
à Mlle Dumont et condamnée à
deux mois de prison.

Erwick McCormick, d'Island Pond
est accusé par Bernard-E. Corrigan,
d'avoir volé \$130.00. Son procès aura
lieu le 10 courant.

LA MERE ET LES AGENTS DE POLICE

Sarnia, Ont., 5.—En s'ar-
mant d'une chaise, une mère
a empêché les agents de poli-
ce de s'emparer de ses qua-
tre jeunes enfants, à Pe-
trole, hier, au dire de
John Wilkinson, de la so-
ciété Protectrice des enfants.
Celui-ci est revenu, hier
soir, de Petrole après avoir
fait une enquête sur la si-
tuation de James et Anna
Keck, que l'on affirmait ne
pas pouvoir comme il faut
à la subsistance de leurs
enfants.

Le magistrat de police de
Petrole donna ordre de
confier les jeunes enfants
aux soins de la société Pro-
tectrice des enfants de
Lambton. La police se ren-
dit à la maison pour pren-
dre les bambins. La mère
brava les agents et, avec sa
fille aînée, menaça de lui
lancer une chaise à la tête.
Les agents décidèrent de
retourner au poste pour y
recevoir d'autres instruc-
tions. Lorsqu'ils revinrent,
ils constatèrent que la mère
et la fille aînée s'étaient
échappées avec les quatre en-
fants.

LE COMMERCE DU DOMINION AVEC L'ITALIE

Il fait l'objet d'un traité
signé à Londres par les
représentants des deux
pays intéressés

PERSPECTIVES

Londres, 5.—Un traité de com-
merce canado-italien a été signé
au Foreign Office de Londres, hier
soir, par les honorables Fielding et
Lapointe d'une part, et un représen-
tant de l'ambassade italienne de
l'autre. M. Fielding a déclaré
hier soir que lui et M. Lapointe
étaient entrés en pourparlers à Lon-
dres et à Paris avec les représen-
tants de la Belgique et de l'Es-
pagne.

En vertu d'un article du traité
qui régit les relations commerciales
anglo-espagnoles, le Canada peut
devenir partie à ce traité. Mais
les représentants canadiens estiment
que les dispositifs de l'accord anglo-
espagnol ne conviennent pas au
Canada et que la conclusion d'un
traité séparé s'impose indiscutable-
ment. Comme les négociations rela-
tives à un traité hispano-canadien
seraient nécessairement longues, le
gouvernement espagnol a été prié de
s'en tenir au régime actuel pour une
année au cours de laquelle seraient
examinés tous les aspects de la ques-
tion. Il est probable qu'un traité
sera conclu ensuite.

Quant à la Belgique, les pour-
parlers avec ce pays ont été suspen-
dus pour quelque temps, à la
demande du gouvernement belge.

A BROMPTONVILLE

Sherbrooke, 5.—Une convention a
eu lieu à Bromptonville, cette sema-
ne, pour choisir des candidats aux
bonnets municipaux; la nomination
a lieu lundi prochain. Les candidats
probables seront: à la mairie, en
remplacement du maire Bruceau, M.
Louis Lavoie; M. Philias Cyr, com-
me conseiller en remplacement de M.
Lavoie.

PREMIER DE CHINE

Pékin, 5.—Hier soir, un décret pré-
sidentiel a nommé Chang Shiao-
Tseng, premier ministre de Chine.
C'est le premier ministre avait donné
sa démission le 30 décembre. Alfred
Sao-Kee, ancien ministre chinois
aux Etats-Unis, a le portefeuille de
ministre des Affaires Etrangères dans
le cabinet précédent.

Pour le combustible

Les exhibits divers sont divisés en
15 classes, soit: racess d'utilité gé-
nérale; troupeaux d'élevage; trios
d'utilité; dindons et oies; canards;
lapins; chapons vivants; oeufs;
volailles abattues; chapons abattus;
nourriture verte; petit matériel avic-
ole; classes générales; troupeaux
d'élevage et variétés naines. L'ex-
position se termine samedi soir.

MODES PARISIENNES

Toronto, 5.—Une exposition per-
manente de modes parisiennes sera
tenue au nouveau pavillon de France
à l'Exposition Nationale, et l'on s'at-
tend à ce que la saison de l'été de
l'été de M. Paul Balland, M.
Balland est conseiller du commerce
extérieur de France. Pendant six
ans, il professa à la faculté des sciences
politiques de l'Université de
Toronto. C'est une autorité pour
tout ce qui touche au Canada et au
commerce canadien.

LE GÉNÉRAL G.-W. GOETHALS,

constructeur du canal de Pa-
nama, qui deviendra admi-
nistrateur du combustible pour
l'état de New-York

LES AUTORITES DES INDES



LORD READING, vice-roi des Indes, ayant à ses côtés un hôte il-
lustre, le maharajah de Gwalior. On remarquera l'abondance
des décorations dont est chamarré ce dernier

"WAIT AND SEE" DIT L'ANGLAIS

Londres, 5.—On apprend que M.
Bonnar Law va présider une réunion
de cabinet anglais à Londres, demain.
Les autorités anglaises ont déclaré
que la Grande-Bretagne attendrait
probablement les événements, main-
tenant que la France a repris sa liberté
d'action.

On a démenti aujourd'hui dans les
milieux anglais qu'un membre de la
délégation anglaise ait déclaré que
la Grande-Bretagne ferait une protes-
tation formelle au cas où la France
envahirait le bassin de la Ruhr. Mais
rien n'indique d'une façon précise
que le gouvernement anglais ne fera
pas de protestation.

On a déclaré, en milieu digne de foi,
que la Grande-Bretagne s'attendait à
ce que la France garde tout ce
qu'elle pourra saisir en Allemagne.

ON PRENDRA PLUS DE PRECAUTIONS

Winnipeg, 5.—M. Laurendeau, maire
de St-Boniface, dit qu'il est con-
vaincu que l'incendie qui a détruit l'é-
cole de Provencher est d'origine crimi-
nelle. Il a laissé entendre qu'il
l'aurait fait enquêter par la police
et que la garde dans toutes les ins-
titutions publiques de St-Boniface.
Les autorités policières municipales
et provinciales sont à la recherche
de deux hommes suspects qui auraient
été vus dans la cour de l'école une
heure avant l'appel des pompiers.
Les frères de l'Institution, malgré
leurs efforts héroïques pour combattre
le feu, n'ont pas même pu pénétrer à
l'intérieur, les flammes étant pro-
pulsées avec une incroyable rapidité.
Les pertes sont évaluées à \$140,000,
couvertes par environ \$75,000 d'assu-
rances.

UN RACCOURCI

Winnipeg, 5.—La compagnie Foley
Wells a obtenu le contrat pour la
construction d'une voie ferrée au
Long, longue de 29
milles, et qui se trouve sur le réseau
de C. N. R. de Toronto à Winnipeg.
La nouvelle ligne projetée est à
l'ouest de la ville de Winnipeg.
C'est une route qui raccourcira no-
tablement la durée du voyage sur
le Transcontinental.

NOS BASSES-COURS

Sherbrooke, 5.—Depuis hier soir
est commencée à Sherbrooke le très-
grande exposition annuelle des
médecins de l'Est. L'ouverture offi-
cielle a eu lieu hier soir, alors
que des conférences et des démonstra-
tions pratiques en aviculture ont été
données.

Le premier-ministre avait donné
sa démission le 30 décembre. Alfred
Sao-Kee, ancien ministre chinois
aux Etats-Unis, a le portefeuille de
ministre des Affaires Etrangères dans
le cabinet précédent.

PETER MacSWINEY

Ottawa, 5.—Peter MacSwiney, frère
de Terence MacSwiney, le lord-maire
de Cork, qui s'est laissé mourir de faim
à la prison de Brixton, Angleterre,
a porté la parole devant une nombreuse
assemblée hier soir, sous les aus-
pices de l'Irish Self-Determination
League, section d'Ottawa. L'orateur
a souligné que Michael Collins d'avoir
rompu le pacte en juin dernier, et il a
dit que les troupes de l'Etat-libre et
les troupes anglaises avaient attaqué
Four Courts sur les instances du gou-
vernement britannique.

M. MacSwiney a demandé des con-
tributions au fonds de secours pour les
soldats républicains prisonniers et
leurs familles.

LORD ET LADY BYNG DE VIMY

Montréal, 5.—Lord et Lady Byng
de Vimy sont arrivés à Montréal, hier
après-midi. Ils ont été reçus à la
gare par nos principaux citoyens,
le maire Martin fut une adresse de
bienvenue.

Leurs Excellences inaugureront ce
soir comme on le sait, le carnaval
des sports d'hiver à Montréal qui
durera une couple de mois.
Pendant leur séjour parmi nous
Leurs Excellences seront les hôtes
du Turfman, M. J.-K.-L. Ross.

L'INFAILLIBILITE DE KEMAL PACHA

Londres, 5.—Une doctrine
nouvelle se répand dans
l'Inde, celle de l'infaillibilité
de Moustapha Kemal Pacha.
Les partisans de Kemal
voient en lui un voye chargé
de conduire le peuple
turc. Tous les Musulmans
doivent donc partager ses
opinions.

On s'agit aussi dans l'In-
de pour obtenir qu'à l'avenir
le choix du calife soit fait par
une assemblée où seraient
représentés les pays musul-
mans autres que la Turquie.
On affirme que la position
du calife en serait d'autant
raffermie.

D'après les dépêches, on
constate que la question du
califat ne se règlera pas
sans que les Turcs et les au-
tres peuples musulmans ne
se fassent de grandes con-
cessions. Actuellement au-
cun des deux groupes ne
semble disposé à les faire.

LA CULTURE MIXTE FAIT DES PROGRES

L'hon. M. Motherwell,
retour de l'Ouest, dit
que les agriculteurs de
là-bas varient leurs
cultures

C'EST PRUDENT

Ottawa, 5.—Les cultivateurs de
l'Ouest songent de plus en plus
à cultiver plusieurs sortes
de céréales, vu la sécheresse, les sautes-
tempêtes, et autres difficultés qui res-
sistent depuis quelques années, a
déclaré l'hon. W. R. Motherwell,
ministre de l'Agriculture, à son re-
tour d'un voyage en Saskatchewan.
Les fausses récoltes de la récolte de
blé en raison de la sécheresse, de la rouille,
de la sécheresse, des sautes-
tempêtes et d'autres causes ont convaincu les
cultivateurs de l'Ouest qu'il n'est pas
prudent de "mettre tous ses oeufs dans
le même panier" a déclaré le ministre.
La culture devient plus variée dans les
Prairies. On cultive de nouvelles
plantes et les cultivateurs ont une ten-
dence à varier leurs cultures, à élever
des bestiaux et à s'adonner à la pro-
duction laitière.

La Saskatchewan produira, cette
année, plus de 30,000,000 de livres de
beurre de crème, a déclaré M.
Motherwell, et ce produit est de qua-
lité supérieure. Le gouvernement fran-
çais cultivera à raison de sa teneur
en gras de beurre, et l'on fabrique le
beurre d'après un système de classi-
fication qui rend la vente plus
facile que celle du beurre produit
dans l'Est du Canada. Le beurre de
crème de l'Ouest est plus populaire
et trouve un meilleur marché en
Angleterre que le beurre de crème
de l'Est du Canada, à cause de la
meilleure qualité obtenue avec ce
système de classification.

Les cultivateurs de l'Ouest ont com-
mencé à cultiver les soies, et cer-
taines espèces de blé d'Inde à silo.
Dans toutes les prairies en friche des
siloes. Le ministre y voit un signe
encourageant, vu qu'un cultivateur
possédant un silo bien rempli peut
nourrir ses bestiaux pendant plus d'un
an en dépit des années de disette, au
lieu d'être obligé de les vendre à écri-
ches lorsque le fourrage se fait rare.

"Les cultivateurs comprennent l'ex-
emple que leur a donné l'Antique
Egypte", a déclaré M. Motherwell.
Ils envisagent pendant les années
difficiles de ne pas laisser leurs terres
sans culture, et ils auront besoin
si la visite de M. Coué ne va pas en
faire surgir de nouvelles et si elle n'en-
gagera pas un tas de gens à se soigner
eux-mêmes. C'est de cette façon
que la visite de M. Coué pourrait
faire du mal."

Le Dr Dana a ajouté qu'il savait
que "M. Coué n'était pas ennemi des
médecins, et qu'il ne soupait personne
directement."

Un peu après son arrivée à New-
York, M. Coué expliquera ses métho-
des devant l'Institut neurologique.

PAS A PRESENT

Londres, 5.—(Presse Canadienne)
—M. hon. W.-S. Fielding, ministre des
Finances, déclare dans une interview
au "Times", que le Canada est bien
disposé à participer à la conférence
économique impériale que l'on parle
de tenir et à aider de son mieux au
développement du commerce inter-
impérial. Le Canada aimerait toute-
fois que la conférence n'ait pas lieu
prochainement, dit M. Fielding, car-
qu'elle la session du parlement cana-
dien va s'ouvrir le 31 janvier.

MAJOR FRANCAIS

En plus de ces sanctions, le docu-
ment rappelle le droit de la France
et des autres alliés de continuer l'oc-
cupation de la Rhénanie jusqu'à ce
que les clauses du traité de Versailles
soient exécutées.

En plus de ces sanctions, le docu-
ment rappelle le droit de la France
et des autres alliés de continuer l'oc-
cupation de la Rhénanie jusqu'à ce
que les clauses du traité de Versailles
soient exécutées.

Paris, 5.—Il est probable que M.
Poincaré prendra, pour base de son
action contre l'Allemagne la décision
récente de la commission des réparations
qui a déclaré que l'Allemagne
avait manqué volontairement à ses
livraisons de bois. Dans quelques
jours, la commission va, dit-on, dé-
clarer l'Allemagne en défaut dans ses
livraisons de charbon.

Sir John Bradbury, représentant de
l'Angleterre, a fait savoir à M.
Barthou, président de la commission
des réparations, qu'il n'assistera pas
à la séance de mardi prochain convo-
quée pour étudier le cas des livraisons
de combustible et la demande de
l'Allemagne désireuse d'obtenir un
moratorium. Dans les milieux fran-
çais, on voit dans cette abstention un
indice que la Grande-Bretagne entend
ne plus prendre part aux délibérations
de la commission, se bornant à s'y
faire représenter par un observateur.
Si on annonce officiellement que
l'Allemagne n'a pas livré tout le

LES MOYENS DE FAIRE PAYER LES DEBITEURS BOCHES

A présent que la France
est libre, on se de-
mande à quelles
mesures elle va
recourir

LE BOIS ET LE CHARBON DUR

Les Etats-Unis estiment
que le moyen suggéré
par le secrétaire
d'Etat est le seul
pratique

Washington, 5.—Le gouvernement
des Etats-Unis espère que les gou-
vernements des pays alliés se ser-
viront pour mettre fin à la crise des
réparations, du projet suggéré der-
rièrement par le secrétaire d'Etat, M.
Hughes.

Ce projet réferait la question
des réparations à une commission
internationale d'experts financiers
présentés officiels des Etats-Unis à la
commission des réparations. Ce
projet de loi est présenté par le Sé-
nateur Robinson, démocrate de
l'Arkansas.

FAUSSE RUMEUR

Paris, 5.—Il est faux qu'un courrier
français portant des dépêches de
M. Bonnar Law à Londres ait été
tué dans la chute d'un aéroplane hier
après-midi. Le secrétaire de la dé-
légation britannique a annoncé que
"on avait décidé au dernier moment
de faire passer par avion les dépêches
par aéroplane."

Une version exagérée de l'attéri-
sage d'un avion a été publiée par
le "Daily Mail". Le département
des Etats-Unis a publié la déclara-
tion suivante:

LE PROCHAIN GESTE

Paris, 5.—Libre maintenant de
chercher à résoudre la question des
réparations à son gré, la France s'est
mise à la tâche aujourd'hui de faire
savoir à l'Allemagne que le gouverne-
ment français n'a pas recouru à la guerre
l'une contre l'autre pendant la lu-
rière d'une génération sans y être auto-
risés par un plébiscite de leurs propres
citoyens.

"On a pensé qu'il ne serait pas
prudent de transmettre la proposition
aux gouvernements allemands avant
d'avoir obtenu l'assentiment de nos
citoyens. Le projet de loi est favorablement
reçu par le gouvernement français.
En faisant une enquête officielle au-
près du gouvernement français, le se-
crétaire d'Etat a appris que le gouver-
nement français n'a pas recouru à la
guerre d'un bon sens, car un pareil
arrangement ne saurait se conclure d'après
les articles de la Constitution fran-
çaise."

LE PACTE PROPOSE

Paris, 5.—M. Raymond Poincaré
a publié hier à M. Jusserand, ambas-
sadeur des Etats-Unis à Washington, au
sujet de la proposition de traité de
Paris, qu'il était prêt à signer. M.
Poincaré a déclaré que cette déclara-
tion prouve que le but principal de
l'Allemagne est d'obtenir l'évacuation
de la Rhénanie sans s'acquitter des
réparations.

M. Poincaré demande à M. Jusserand
de faire les observations sui-
vantes en étudiant la déclaration de
M. Rosenberg avec le secrétaire
d'Etat.

Premièrement, que le but de l'Alle-
magne, en présentant les propositions
est évidemment, "comme l'admet le
baron von Rosenberg", de faire évacuer
la rive gauche de la France avant que
les Allemands aient rempli leurs obligations concernant
les réparations.

Deuxièmement, qu'il est absurde de
prétendre qu'avant d'entrer dans la
Société des Nations, l'Allemagne n'est
pas soumise à toutes les clauses du
traité de Versailles, qui porte la struc-
ture de la rive gauche de la France
aujourd'hui d'attaquer la France.
Troisièmement, que les projets de
non-agression contre la France, l'Italie
et la Grande-Bretagne, n'ont pas été
signés par les Allemands, et qu'ils
notamment la Pologne et la Tchéco-
Slovaquie, et même les Etats neutres,
comme le Danemark, pour rendre
possibilité de territoire habité par des
Allemands et des Polonais et de com-
mencer de nouveau à préparer son dés-
astre sur l'Europe.

"Nous savons très bien, mainte-
nant", dit le président du conseil, dans
son message, "que le jour où l'Alle-
magne voudra faire la guerre, ce sera
sur les petites nations qui elle se jette-
ra. Son plan de non-agression le
laisserait en défaut sur le point de
empêcher d'aller à leur secours."
Le baron von Rosenberg a consacré
une partie de la déclaration à laquelle
fait allusion la dépêche ci-dessus à
expliquer la proposition de l'Alle-
magne d'acquiescer librement à la
Société des Nations et de com-
mencer de nouveau à préparer son dés-
astre sur l'Europe.

"Nous savons très bien, mainte-
nant", dit le président du conseil, dans
son message, "que le jour où l'Alle-
magne voudra faire la guerre, ce sera
sur les petites nations qui elle se jette-
ra. Son plan de non-agression le
laisserait en défaut sur le point de
empêcher d'aller à leur secours."
Le baron von Rosenberg a consacré
une partie de la déclaration à laquelle
fait allusion la dépêche ci-dessus à
expliquer la proposition de l'Alle-
magne d'acquiescer librement à la
Société des Nations et de com-
mencer de nouveau à préparer son dés-
astre sur l'Europe.

"Nous savons très bien, mainte-
nant", dit le président du conseil, dans
son message, "que le jour où l'Alle-
magne voudra faire la guerre, ce sera
sur les petites nations qui elle se jette-
ra. Son plan de non-agression le
laisserait en défaut sur le point de
empêcher d'aller à leur secours."
Le baron von Rosenberg a consacré
une partie de la déclaration à laquelle
fait allusion la dépêche ci-dessus à
expliquer la proposition de l'Alle-
magne d'acquiescer librement à la
Société des Nations et de com-
mencer de nouveau à préparer son dés-
astre sur l'Europe.

"Nous savons très bien, mainte-
nant", dit le président du conseil, dans
son message, "que le jour où l'Alle-
magne voudra faire la guerre, ce sera
sur les petites nations qui elle se jette-
ra. Son plan de non-agression le
laisserait en défaut sur le point de
empêcher d'aller à leur secours."
Le baron von Rosenberg a consacré
une partie de la déclaration à laquelle
fait allusion la dépêche ci-dessus à
expliquer la proposition de l'Alle-
magne d'acquiescer librement à la
Société des Nations et de com-
mencer de nouveau à préparer son dés-
astre sur l'Europe.

RETRAITE PROCHAINE



M. A.-B. FALL, secrétaire de
l'intérieur, aux Etats-Unis, et
ancien sénateur, qui sortira
du cabinet Harding le 4 mars
prochain

Le département a publié la déclara-
tion suivante:

"L'ambassadeur allemand, au nom
de son gouvernement, a récemment
soumis au secrétaire d'Etat une pro-
position pour que les puissances inté-
ressées à la question du Rhin, la France,
l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne,
conviennent solennellement entre elles
et promettent au gouvernement des
Etats-Unis de ne pas recourir à la guerre
l'une contre l'autre pendant la lu-
rière d'une génération sans y être auto-
risés par un plébiscite de leurs propres
citoyens."

"On a pensé qu'il ne serait pas
prudent de transmettre la proposition
aux gouvernements allemands avant
d'avoir obtenu l'assentiment de nos
citoyens. Le projet de loi est favorablement
reçu par le gouvernement français.
En faisant une enquête officielle au-
près du gouvernement français, le se-
crétaire d'Etat a appris que le gouver-
nement français n'a pas recouru à la
guerre d'un bon sens, car un pareil
arrangement ne saurait se conclure d'après
les articles de la Constitution fran-
çaise."

"On a pensé qu'il ne serait pas
prudent de transmettre la proposition
aux gouvernements allemands avant
d'avoir obtenu l'assentiment de nos
citoyens. Le projet de loi est favorablement
reçu par le gouvernement français.
En faisant une enquête officielle au-
près du gouvernement français, le se-
crétaire d'Etat a appris que le gouver-
nement français n'a pas recouru à la
guerre d'un bon sens, car un pareil
arrangement ne saurait se conclure d'après
les articles de la Constitution fran-
çaise."

"On a pensé qu'il ne serait pas
prudent de transmettre la proposition
aux gouvernements allemands avant
d'avoir obtenu l'assentiment de nos
citoyens. Le projet de loi est favorablement
reçu par le gouvernement français.
En faisant une enquête officielle au-
près du gouvernement français, le se-
crétaire d'Etat a appris que le gouver-
nement français n'a pas recouru à la
guerre d'un bon sens, car un pareil
arrangement ne saurait se conclure d'après
les articles de la Constitution fran-
çaise."

"On a pensé qu'il ne serait pas
prudent de transmettre la proposition
aux gouvernements allemands avant
d'avoir obtenu l'assentiment de nos
citoyens. Le projet de loi est favorablement
reçu par le gouvernement français.
En faisant une enquête officielle au-
près du gouvernement français, le se-
crétaire d'Etat a appris que le gouver-<

Boxe Crosse
Tennis Natation

LA VIE SPORTIVE

Turf Quilles
Billard Base-ball

LE QUEBEC FERA APRES-DEMAIN, L'EFFORT SUPREME

DANS LA MELEE



BILLY McDONALD, le meilleur joueur de défense de la vieille capitale, qui combattit, dimanche, le 19 et 20 janvier, le champion de la Nouvelle-Angleterre...

SUR LE TAPIS VERT

Les matchs suivants seront disputés aujourd'hui au tournoi de billard des journalistes de Québec: MM. J. Davis vs MM. R. Halpin, L. Dooley vs I. Masson, E. Chassé vs P. Parent, J. Barnard vs Chalmers

POUR DEMAIN

Des courses au trot sur la glace aura lieu demain après-midi, à deux heures, sur la piste de St-Malo, près de la côte des Arts. Transact, appartenant à M. Jos. Savard, fera un demi-mille à répéter trois fois en cinq contre Todd Worthy, la propriété de M.M. Plamondon, Margot (M. B. Savard) a été matché avec Peters Alexander (M. J. Robette). Un troisième match sera ajouté au programme. Cette piste mesure un demi mille on longueur et 50 pieds en largeur.

UN "AS"



FRED LONG, le redoutable joueur de défense des Bouledogues, qui s'alignera dimanche après-midi, contre le Mont-Royal dans une joute du "Big 4"

ATTENTION

La direction du club Québec nous prie d'annoncer que contrairement à ce qu'on a malentendu la joute Mont-Royal-Québec à l'aréna locale, dimanche, aura lieu à 2.45 h. dans l'après-midi et non pas dans la soirée. Qu'on veuille bien s'en souvenir!

LES ENTREES

Springfield, Mass. — Les entrées des courses sur patins pour le championnat de la Nouvelle-Angleterre qui auront lieu les 18, 19 et 20 janvier, se feront le 17 janvier. Les courses seront d'un quart de mille, d'un demi-mille, d'un mille, de deux de cinq et de dix milles. Les concurrents doivent être enregistrés à la New England Skating Association. Le programme sera le même pour les femmes.

LE MEME SOIR

Chicago, 5. — On a brisé deux records de natation à l'Illinois Athletic Club, hier soir. Richard Howell, étudiant de High School, a établi dans la course de 400 verges, un nouveau record de 5.03 4-5. L'ancien record de 5.05 1-5 était détenu par Johnny Weismuller, de l'Illinois Athletic Club. Weismuller a brisé son propre record dans la course de 220 verges qu'il a accomplie en 2.14. Son record antérieur était 2.18 3-5.

SES ACTIVITES

Le Laval de Limoillon a défait, le 28 décembre, Le Canadien par un score de 5 à 1. Il a défait le Cap Diamant, le 29 décembre par un score de 3 à 4. Le même club a fait partie nulle avec le Voltigeurs, après vingt minutes de jeu supplémentaire, et le score est resté 0 à 0.

AU TRAVAIL

New-York, 5. — Jack Britton, ancien championnel weltterweight, a été remis à l'entraînement. Il doit rencontrer Bobby Barrett, à Philadelphie, dans deux semaines.

DANS LA METROPOLE

Montréal, 4. — Leurs Excellences lord et lady Byng de Vinny sont arrivés à Montréal, hier après-midi, afin de présider à l'inauguration du canal de la métropole. Il est probable que le gouverneur général sera la première personne à faire du toboggan à la nouvelle glissoire.

VIEUX JEU

Depuis plus d'un siècle le jeu de golf est en honneur. Dès 1811, on pratiquait ce sport à Savannah (Ga.), où on retrouva dans les pages d'un vieux livre, en date du 25 novembre 1811, l'avis suivant: "Les membres du club de golf sont priés de se réunir ce soir à 7 heures, 25 novembre, à l'Exchange". A travers les feuilles jaunis d'une vieille bible de famille de plus de cent ans, on a les signatures: "Halle du club de golf. On accorde à Mlle Elsie Johnston une balle de golf offerte par le club de cette ville à l'Exchange, vendredi soir, le 31 à 7 heures."

LES "BOULEDOGUES" ATTENDENT DE PIED FERME L'ENNEMI

Le Mont-Royal de la Métropole tentera dimanche après-midi, de réhausser son prestige aux dépens des Bouledogues... Les visiteurs ont un alignement formidable... La bataille sera rude... Le Québec a reçu du renfort.

VAINCRE OU MOURIR

Dimanche après-midi, et non pas dimanche soir le Québec de la Ligue de Hockey de la Province de Québec tiendra aux prises avec le Mont-Royal de Montréal dans une partie qui promet des sensations.

Le Mont-Royal, tout comme le Québec, a eu à souffrir des précédents du Sherbrooke après-midi, les Bouledogues sont faits pour un effort suprême pour prendre la mesure des gens de la Métropole.

Roual Latreille, autrefois géant de l'Hochelega, l'homme qui fit professionnaliser Edmond Bouchard, est à la tête du club de la Métropole. Latreille a mis la main sur une collection d'étoiles et s'attend à ne faire qu'une bouchée des Bouledogues.

Il est un vieux proverbe qui dit que l'on ne doit pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ce serait peut-être opportun de rappeler cette maxime aux prétentieux envahisseurs. Le Québec sera complètement métamorphosé. De l'équipe qui fut défaits ici par Le Laitolette de Trois-Rivières, il ne reste qu'un seul régulier sur l'alignement; cet homme sera "Babe" Morrison l'aîné de gauche.

Lévesque, McDonald et Long composeront la nouvelle défense. Les avants seront G. Burnett au centre, Morrison sur l'aile gauche et un "nouveau venu" sur la droite, Kane, Morris, Chamallard etc., seront sur la réserve. Si le Mont-Royal réussit à battre le Bouledogues, dimanche après-midi, les visiteurs pourront envisager avec confiance l'avenir, car ils auront vaincu des gens habiles et résolus.

Après le bel effort que le Québec vient de fournir à Sherbrooke, hier soir, il ne fait pas de doute que les "Bouledogues" sont maintenant avoir l'expérience et l'assurance voulues pour vaincre la redoutable équipe du Mont-Royal, qui s'alignera dimanche après-midi, contre le Bleu et Blanc.

Billy McDonald, qui fait partie de la défense régulière du Québec, sera à son poste dimanche pour repousser les assauts des Montréalais. Ce sera la première apparition du "terrible" Billy sur la glace.

Il y a de fortes probabilités que G. Burnett, sans contredit le plus brillant joueur de centre d'Ottawa, soit vu à l'œuvre contre les gens de la Métropole. Le "hook-check" de Burnett est suffisant pour démolir l'équipe la mieux pourvue d'hommes habiles et vaillants. Burnett est un maître dans l'art du "crochet", et ne

se contente pas de frapper Frank Nighbor lui-même, qui s'est rendu fameux grâce à ce procédé très difficile d'exécution.

Burnett sillonne en tous sens la surface glacée, harcelant sans répit l'adversaire en possession du caoutchouc. Rapide et d'une dextérité remarquable au maniement du bâton, cette "guêpe" humaine saut, en certaines circonstances, toute une équipe.

Levesque, qui a charge de défendre le filet, est de beaucoup le meilleur gardien de buts du "Big 4".

La "trouaille" du Québec épatera certainement le public par ses arrets sensationnels et la facilité relative avec laquelle elle écarte les coups les plus dangereux.

Ces qui ont assisté à la joute d'ouverture alors que Le Laitolette de Trois-Rivières prit la mesure des Bouledogues, concéderont volontiers que le point faible du Bleu et Blanc était la défense.

La cage n'avait pour tout protecteur qu'un jeune inexpérimenté tandis que les joueurs de défense proprement dit n'avaient pas eu la force des envahisseurs, les Bouledogues les attendent de pied ferme.

Les choses prendront, à l'avenir, un aspect tout à fait différent. Levesque n'est pas un novice. Il est considéré à Ottawa, où les bons hommes sont peu rares, comme le premier gardien de buts, à l'exception de Benedict. Ce dernier étant un professionnel, il n'y a pas à faire de rapprochement.

La ligne d'attaque présentera un front d'une excellence en tous points digne de la défense. "Babe" Morrison sur l'aile gauche; G. Burnett au centre, un "nouveau venu" sur la droite aussi, comme renfort; Kane, Morris et Gagnon, voilà de quoi lutter avantageusement contre les meilleurs clubs.

Ceux qui vaincront les "Bouledogues" dorénavant devront se dépenser, car les "matins" seront de taille à se défendre hardiment. Le Mont-Royal possède une équipe formidable s'il faut en croire les bruits qui sont parvenus jusqu'à nous. Quelle que soit la force des envahisseurs, les Bouledogues les attendent de pied ferme.

Le Bleu et Blanc ne veut plus compter que des succès, aussi les locaux lutteront-ils d'arrache-pied pour mériter le verdict.

L'homogénéité qui faisait pitoyablement défaut chez le Québec au début de la saison a maintenant fait place à un ensemble qui va s'améliorer tous les jours.

LEUR TOURNEE

Vingt-huit membres du Royal Canadian Curling Club sont arrivés à Halifax, le 31 décembre et ont quitté cette ville par les chemins de fer Canadiens Nationaux mercredi le 3 janvier, pour leur tournée à travers le Canada et les États-Unis. Ils visiteront les villes suivantes: New Glasgow, N. S., les 8 et 4 janvier; Truro, N. S., le 5 janvier; Québec, les 9 et 10 janvier; Montréal, les 11 et 12 janvier; Ottawa, les 13 et 14 janvier; Kingston, les 15 et 16 janvier; Peterboro, les 17 et 18 janvier; Toronto, les 19 et 20 janvier; Hamilton, les 21 et 22 janvier; Galt, les 23 et 24 janvier; London, le 25 janvier; Sudbury, le 27 janvier et le 28 février; Fort-Williams, le 30 janvier; Winnipeg, les 31 janvier; Duluth, le 12 février; Minneapolis, St-Paul, les 13 et 14 février; Chicago, les 15 et 16 février; Détroit, les 17 et 18 février; Niagara Falls, le 19 février; Buffalo, le 21 février; et Utica le 22 février repartant de New-York le 23 février.

A SON SUJET



"JIMMY" ROY, le joueur du Chicoutimi, dont la présence sur la glace, mercredi soir, a déchaîné une tempête dans les cercles de l'amateurisme

EN ROUTE

Le club Loyaux de la Ligue de hockey de la C.N.R., part en route pour les rencontres de dimanche prochain à Chicoutimi.

SANS EGAL



HECTOR LEVESQUE, le fameux gardien des buts du Québec, qui défendra les filets des Bouledogues contre le Mont-Royal à l'aréna, dimanche après-midi

L'ARBITRE

La joute Mont-Royal-Québec, dimanche après-midi, à l'aréna, commencera à 2 h. 45 précises. Comme d'habitude la partie nord de l'aréna sera réservée aux enfants de moins de quinze ans qui seront admis gratuitement.

SUR LA RIVIERE

M. Emile Gingras, marchand de glace, a ouvert une piste pour chevaux trotteurs et ambleurs sur la rivière St-Charles. L'entrée de cette piste longue de trois quarts de mille et large de 60 pieds se trouve au chantier Mercier, rue de l'incarcération.

Les propriétaires de chevaux peuvent profiter des avantages qu'elle offre pour entraîner leur cheval, plutôt que sur la rue St-Vallier où ils risquent d'écraser les passants.

LEGER AVANTAGE

Grand Rapids, Mich. — Bill Brennan a eu un léger avantage sur Hugh Walter dans un combat de dix rondes hier soir.

CHEZ LES CURLERS

Nous donnons ici des résultats des trois joutes disputées hier soir au Québec Curling Club. Classe B. A. Rawland... E.-N. Gagnier... R.-V. Andrews... A.-P. Doddridge... Col. W.-J. Ray... Rev. W.-H. Stevens... Skip-11... Rev. J. Barnes... J.-H. Fontaine... B.-J. Kaine... A.-J. McWilliams... J. Norton... R.-J. Davidson... A. Veasey... J.-B. Sutherland... Skip-9... Doubles mixtes... H. Parr... B.-J. Kaine... J. Thompson... 15... J. Marnell... 6.

GRACE A EUX

Les Bouledogues étrenneront, dimanche après-midi, leurs nouveaux uniformes. C'est à la générosité de messieurs Al. Faucher, de l'hôtel Ste-Ursule, et Olivier Drouin, de la Rock City, que le Bleu et Blanc est redevable de ses costumes chics.

Le geste large et désintéressé de ces deux sportsmen sera apprécié par tous ceux qui s'intéressent à la chose de l'athlétisme. Au nom du Québec nous disons à messieurs Faucher et Drouin un reconnaissant et cordial merci.

HARO SUR LUI!

Ottawa, 5. — Le chroniqueur sportif du "Journal" écrit aujourd'hui que l'animation dans la Ligue Nationale est plus forte que depuis longtemps. L'attente cordiale a fait place à l'amitié et à l'admiration. Le gardien des buts du Québec, Frank Calder de missives lui détaillant les méfaits de Sprague Cleghorn. Le facteur n'est pas encore parti que Toronto est son levé. Le hockey a été turbulent, cette saison, mais comme les joueurs aiment le jeu, ils continuent sur la même allure.

LIGUE C. N. R.

Deux joutes ont été disputées hier soir dans la inter-départementale du C. N. R.

Les Usines St-Malo ont triomphé du département du fret par un score de 4 à 1, et la joute Express-Opérateurs a été terminée par le score de 5 à 3 en faveur du dépt. Express.

A LA PRATIQUE

Le club de hockey St-Louis, de la Ligue Nationale, aura deux "ratés", vendredi soir, de 6 h. 45 à 7 h. 45.

EN DEUXIEME PLACE

Moos Jaw, Sask., 5. — Les Victoria de Régina ont triomphés des "Maple Leafs" par un score de 3 à 2 hier soir, et ont gardé leur deuxième position dans la ligue des amateurs de la Saskatchewan.

UN DEFI, UN GESTE

New-York, 5. — Sallor Friedman, de Chicago, boxeur poids-léger, a inscrit, hier, à la commission de boxe de l'Etat de New-York, un défi officiel. Il veut rencontrer Benny Leonard pour le championnat d'Ottawa, le 10 janvier. Il a déposé \$2,500 comme gage de sa bonne foi.

LA FETE DES ROIS AU FOYER

L'Épiphanie étant un samedi, cette année, la fin de semaine vous offre une occasion exceptionnelle de prolonger votre séjour au milieu de votre famille. Le Pacifique Canadien, par son service inégalé de trains rapides entre Québec et Montréal, offre au public l'idéal du confort et de la sécurité, et a raccourcis les itinéraires pour tous les endroits: Ottawa, Boston, New-York, Toronto, Hamilton, London, Détroit, Chicago, etc. Renseignements de voyages, billets, location de places à 30 rue St-Jean, tél: 93; Château-Frontenac, tél: 1840; gare du Palais, tél: 663.

CHEZ LES INTERMEDIAIRES

La Cercle Dollard de la ligue Intermédiaire a défait hier soir, le Canadien par un score de 2 à 1, pendant que le Napoléon et le Canadien Français de la même ligue faisaient partie nulle.

NOUVELLE RENCONTRE

Le Voltigeur de la ligue Juvenile jouera contre le Laval de Limoillon demain l'après-midi. Il s'agit de reprendre le pari de dimanche dernier qui fut annulé 0 à 0.

INTERESSANTE RENCONTRE

Montréal, 5. — Le Canadien rencontrera le Hamilton demain soir, à l'aréna Mont-Royal et bien que ces derniers aient été défaits mercredi dernier, la joute promet d'être très intéressante. Les Tigers possèdent des joueurs de premier ordre et sont capables de faire au Canadien ce qu'il lui fait au Sénateurs et aux champions du monde dans les premières parties de la saison.

Comme on le sait, les gens de Hamilton ont infligé de dures défaites récemment aux Ottawas et au St-Patrick. Le Canadien devra se surpasser demain soir et ne doit pas pecher par excès de confiance.

HENRI POULIOT NOTAIRE

Courier en immobilier et en placements. Administration des successions, organisations de compagnies, etc. 215 rue Saint-Joseph ou 70 de la Couronne (immeuble Myrand & Pouliot, Limité). Téléphone: Rue 7037. Bureau 2840.

CARTES D'AFFAIRES

NOTAIRES — TASCHEREAU & TASCHEREAU NOTAIRES 126 rue St-Pierre, Québec Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de successions. Organisation de compagnies à fonds social.

MEDECINS

Dr J.-Eudore PARENT — EX-ELEVE des hôpitaux de Paris, ex-élève de la Charité de Lyon. Médecin généraliste. Spécialité: Maladies mentales et nerveuses (épilepsie) chorée, neurasthénie. HEURES DE CONSULTATIONS L'après-midi de 3 à 5 heures et le soir de 7 à 8 heures. 971 RUE ST-VALLIER.—Tél: 3144

GUIDE CLASSIFIÉ D'AFFAIRES DU "SOLEIL"

AUVENTS ET TENTES ALLEYEN JOHN, 225 St-Paul, Tél: 76 L'Es 8227, Spécialité: Bois, fer, zinc PETRIE ALEX, A SON REGD, 114 St-Pierre, Tél: 448. Anxié pavillons et broches.	BARBIERS ASSELIN JOS, 830 St-Vallier, Tél: 8747. Agent pour Ess-Too Hair Tonic, N. York, ou il effectue la coupe des cheveux.	BOIS DE CONSTRUCTION GROS ET DETAIL LEFRANCOIS, La Cie Jos. L'Es, angle rue St-Jacques et St-Pierre, Québec, Tél: 2563. Spécialité: Bois de construction en général.	BOIS DE PULPE GROGAN & CONWAY, 108 St-Pierre, Tél: 8227, Spécialité: Bois, sciés à la main, brut et sciés à la machine. MORIN, ALEX, 95 St-Joseph, Tél: 2624.	FOURNEURS GROS ET DETAIL LALIBERTE, J.-B., 145 St-Joseph, Tél: 7360. Spécialité: Fabrication et montage de chaudières, fours, métaux, machines, pompes, turbines, etc.	FOURNEURS ST-PIERRE, ERNEST, ENR., 61-63 La-Salle, Tél: 7480. Spécialité: Marchand et fabricant de fourneaux sur commande.	INGENIEURS MECANICIENS RICHARD, SIMON, 22 Nelson, Tél: 6422. Spécialité: Nous payons les plus hauts prix pour toutes sortes de vieux métaux.	MARCHAND DE VIEUX METAUX REID CO LTD, 125 St-André, Tél: 6422. Spécialité: Nous payons les plus hauts prix pour toutes sortes de vieux métaux.	MARCHANDISES SECHEES GROS AMYOT JON & FILS, ENR., 43 Dalbous, Tél: 1012-1013. Sous-traitants pour dames, papeterie.	MEDECINS — CHIRURGIENS TOURNEAU, DR J.-A., 425 rue St-Jean, Tél: 5775. Spécialité: Yeux, nez, oreilles, gorge, heures de bureau: 10-12 h. s. 2-4 p. m. 7-8 p. m.	NOTAIRES DELAORAVE CHARLES, 203 St-Jean, Tél: 5822. Spécialité: Agent d'immeubles, prêt, réclamation de successions, etc.	NETTOYEURS A SEC PEPPER, A.-S. & CO., Nettoyage de tapis, ameublement et nettoyage à sec 2-4 McMillan, Tél: 2563. Succursale 325 1/2 St-Joseph, Tél: 3443.	PAPIER TURGEON, L.-P., 45 Garsden, Tél: 6441.	PEDICURE BERRIDGE PROF. F.-T., 179 St-Jean, Tél: 5853.	PEINTRES ET DECORATEURS COMPAGNIE DE THERIEN & FRIER, INC., 202 St-Joseph, Tél: 6600-6601.	POISSONS DOMINION FISH & FRUIT LTEL, 1150 Marché Champlain, Storage 45 St-Paul, Tél: 3463-3464-3465. Poissons, légumes, beurre, fromage, œufs, etc.	TAILLEURS POUR HOMMES DOXAAT, ALBERT, 20 St-Joseph, Tél: 5727. Prix: \$3.95. DUPRE, H. L., 90 de l'Église, Tél: 5760. Spécialité: Coupe exacte, garde habillement, sur mesure, coupe de chambre, etc. HUTCHINSON, 111 St-Jean, Tél: 4586. Rob: 3071.	YAVERNES DESIERS, J.-ALBERT, 80 St-Jean, Tél: 5125, 4641 5451. Spécial en main toutes sortes de bibos, ainsi tabac, cigares, cigarette.
---	---	--	--	--	--	--	--	---	--	---	--	---	--	--	---	--	---

LA DEVORANTE ACTIVITE DE CE MAGNAT BOCHE

M. Hugo Stinnes étend partout le réseau de ses entreprises commerciales et industrielles

LES DEBOUCHES

Paris, 5.—Spécialiste au "Soleil". Cette fois, c'est Hugo Stinnes qui dirige, et déjà la marchandise allemande, grâce à lui, envahit méthodiquement tous les marchés.

Nous empruntons à M. Gaston Raphael, qui les publie dans "l'Action Nationale", ces détails saisissants.

M. Stinnes ne se contente pas de commercer, de nouer des relations; il s'implante en de nombreux points du globe, bien loin de la Westphalie, son centre d'action originnaire. Des nouvelles, dont l'exactitude et l'importance ne peuvent malheureusement être toujours vérifiées, annoncent à chaque instant quelque fondation nouvelle, l'achat partiel ou total de quelque affaire. Au Portugal, il avait proposé d'assurer la gestion et l'exploitation de la marine d'Etat; il prendrait à son compte les dettes des transports maritimes d'Etat, ferait passer sous son contrôle les navires allemands existant dans les ports portugais durant la guerre, et adapté à la vue du pavillon portugais, et en assurant la priorité au transport des marchandises portugaises.

En Italie, M. Stinnes aurait fourni des fonds nécessaires à la construction, dans le voisinage de Naples, d'une usine outillée pour une production annuelle de 10,000 tonnes d'ammoniac. En Suède, il a fondé, sous le nom de "Zoug", sous la raison sociale "Promontaria Gesellschaft", une société assez étrange, dont le but paraît être à la fois de prendre des participations aux entreprises métallurgiques suisses, et de détenir les actions industrielles que M. Stinnes a achetées ailleurs, et qu'il ne se soucie pas de conserver en Allemagne.

En Espagne, il aurait acquis, par des intermédiaires, une participation de 32 millions de francs dans une grosse fabrique de papiers de Luercna. La Suède où il possède une maison ferroviaire, des années Landeskrona, l'attache à certaines entreprises. Il a placé, dit-on, des sommes de 2 millions de couronnes suédoises dans les chemins de fer de la Landeskrona, propriétés nominatives d'une société suédoise qui appartient à M. Stinnes. En réalité, il serait également possesseur d'une grande étendue de forêts dans ce pays et en Norvège.

Hors d'Europe, même pénétration dans un tissu multiple de concessions de terrains actives, propre à inquiéter au Chili, partout où, à éléver jusqu'au ciel la présence possible de gisements d'or, dans les Andes, et à tenter de véritables tentatives d'accaparement de nos pèlerinages des établissements et des mines et de ses usines pour la fabrication des wagons, etc., sont installés à Bandoeng, en même temps que l'on a fondé, dans les Indes Néerlandaises, la "Handelsvereniging" société de commerce, dont le siège est à Amsterdam, et que l'on propose un crédit de 5 millions de florins au gouvernement hollandais, à la condition que la langue française soit le langage officiel.

Les Mémoires publiés par le gouverneur de Limbourg-Siminy ont fait l'objet d'une interpellation du député Boncompagni au Parlement hollandais au sujet de l'auteur des mois de novembre 1921. Des pourparlers ont été engagés avec un groupe allemand pour la création des grands établissements à Shanghai.

Nous ne mentionnons pas les entreprises que les Sociétés d'électricité Siemens et Schuckert, affiliées au groupe Stinnes, avaient établies dans de nombreuses contrées lointaines, et dont la guerre ne leur a permis que quelques-unes. Nous ne doutons pas que les renseignements que l'on peut recueillir de sources sûres, ne nous permettent de compléter ce qui est dit ci-dessus. Ils suffisent à montrer quels efforts méthodiques sont accomplis pour assurer l'écoulement des marchandises fabriquées par le Consortium, et prendre pied dans les régions économiquement encore inoccupées.

Mais que dire de la mainmise sur toute la province de la Presse orientale par M. Hugo Stinnes et de sa formidable poussée vers les Balkans? Ce sont là deux points sensibles et le siège du Proletariat économique mondiale. Voilà où son activité mérite une particulière attention.

Les Médecins S'Accordent-



LA PREPARATION BUCKLEY POUR LA BRONCHITE Soulage sûrement les TOUX, RHUMES BRONCHITES Résultats garantis Chez tous les pharmaciens 75¢

En vente à Québec, chez J.-A. Bernard, J.-E. Brochu, W. Brunet & Cie (limitée), O. Couture, J.-W. Gaudette, A.-L. Joliveau (des deux pharmacies), Lalonde & Co., Wm-P. Laroche, J.-A. Leclerc, R.-F. Raymond, J.-E. Turcot, Henry Willis, J.-E. Dubé, Jos. Masson & Lévis, chez Maitre Drou, à Chicoutimi, à la Pharmacie Boly, à la Rivière-du-Loup, chez H.-H. Pagé, à La Malbaie, chez le Dr A. Auger.

de Milan, en 1898, l'ancien ministre des finances entra dans la combinaison, formée par le général Pelloux, et dans laquelle le baron Sonnino joua, comme on disait, le rôle de la nymphe Égérie. L'année 1906 fut marquée par l'avènement d'un ministre Sonnino, ministre de centre et de gauche, qui dura l'espace de trois mois, éphémère, à sa succession, pour trois ans. Ce fut de nouveau Sonnino qui devint président du conseil, également pour une période trimestrielle. On avait cependant bien auguré de son ministère; on lui attribuait un large programme de réformes financières, sociales et économiques. L'opinion publique dut se contenter de promesses.

La guerre mondiale fit sortir l'ancien premier ministre de son ombre. Sans doute il n'avait jamais oublié, jadis, ses sympathies pour l'Allemagne et la Triple Alliance. Cela n'empêcha pas le "Corriere della Sera" et le "Giornale d'Italia", fondés par lui, de soutenir la thèse d'un rapprochement avec l'Angleterre, ce qui indiquait un changement politique à l'égard de la France. Il fut chargé de la direction des Affaires Étrangères dans les ministères Salandra et Orlando. Ce fut pendant que M. Sonnino était ministre des Affaires Étrangères dans le cabinet Salandra, que l'Italie entra en guerre, aux côtés des Alliés. Au mois d'octobre 1917, M. Orlando ayant pris la présidence du Conseil, M. Sonnino resta à la direction de la Consulta, et ce fut en cette qualité qu'il vint à Paris, en 1919, comme représentant de l'Italie à la Conférence de la Paix, et il signa, en cette qualité, le Traité de Versailles.

Quoique protestant, le sénateur Sonnino a toujours prouvé une

DEVINETTE \$6,400.00 DONNE GRATIS

Ce montant a été donné gratis, ainsi que des centaines de Prix en Marchandise \$200.00 en ARGENT seront encore donnés comme suit :-

1er Prix, \$50.00 en argent. 2ème Prix, \$40.00 en argent. 3ème Prix, \$35.00 en argent. 4ème Prix, \$25.00 en argent. 5ème au 5ème Prix—chacun \$10.00 en argent. AINSI QUE PLUSIEURS PRIX EN MARCHANDISE.

Gagnez un PRIX EN ARGENT en résolvant cette devinette. Il y a 6 figures, dissimulées parmi les clients de la banque. POUVEZ-VOUS LES TROUVER? La chose n'est pas facile mais avec de la patience et de la persévérance on y arrive. Vous pouvez gagner un prix en argent si vous trouvez découper la gravure et envoyer la notice en même temps qu'un morceau de papier sur lequel vous avez écrit les mots "J'ai trouvé toutes les figures et les ai marquées." Envoyez ces mots immédiatement et proprement, ou qu'ils soient accompagnés d'une réponse correcte, ce sont les figures et la notice qui seront envoyés à leur propriétaire qui fera tout de suite ce concours.

Revenez votre réponse directement à GOOD HOPE MANUFACTURING COMPANY, 100 rue St-Joseph, Québec.

HUILE ELECTRIQUE MAGICIENNE DE BOURQUE Calme vite la douleur, rhumatisme, lumbago, sciatalgie, névralgie, coliques, entorses, fâblesse au dos, raideurs aux jointures. W. BRUNET & CIE, dépositaires 139-141 rue St-Joseph, Québec

20% de Réduction sur articles en porcelaine: services à thé, services à chocolat, vases, plateaux à bonbons.

10% de Réduction sur kimonos, chandails, blouses, bonnetiers, chemises et tous autres articles de fantaisie. NE MANQUEZ PAS cette occasion parce que notre vente à réduction veut dire que nous accordons un escompte réel sur nos prix réguliers, sans vanteries.

TOKIO ART Co. 45 rue St-Jean

PLANCHERS EN BOIS DUR Merisier clair No 1 et No 2, séché à la chaudière et bien préparé.

BOIS DE COLOMBIE De toute épaisseur, brut ou préparé. Clair de noûde. Assortiment très considérable.

PORTES - CHASSIS Ameublements de bureaux. Magasins et toutes sortes d'ouvrages de menuiserie.

MOULURES De tout genre en épinette, pin, bois franc ou bois de Colombie. Nos moulures sont de qualité supérieure.

SATISFACTION ASSUREE Demandez nos prix

O. CHALIFOUR INC. MARCHANDS DE BOIS 126 rue Prince-Edouard QUEBEC

DEMAIN, SAMEDI

FETE DE L'EPIPHANIE

NOTRE MAGASIN SERA FERME TOUTE LA JOURNEE OUVERT JUSQU'A 10 HEURES CE SOIR

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE. TÉL. 6900 157-173 RUE ST-JOSEPH

On parle beaucoup en faveur de ce remède domestique pour la toux

On dit qu'il agit très vite—détache les mucos—soulage l'irritation et arrête la toux.

Une grosse provision ne coûte que peu de chose

Toutes les fois qu'un membre de ma famille attrape le rhume et commence à tousser, j'accourrais et j'essayerais d'abord ce remède. Il ne me fait pas grand temps pour préparer un remède pour chaque cas, mais cela est très facile.

Le Véritable spécifique des RHUMES, TOUX, BRONCHITES, etc. Menthol, Eucalyptol, Gomme d'épinette, Cerisier sauvage

Advertisement for SIROP GAUVIN POUR LE RHUME, featuring an illustration of a person in bed and a bottle of the medicine.

PAIN

La plus grande boulangerie du Canada ouvre maintenant à Québec. Pain, "Rolls" et gâteaux de qualité supérieure livrés tous les jours dans toutes les parties de la ville.

JAMES STRACHAN Limited Boulangers de la Royauté

412 rue St-Joseph Téléphone: 4244

98-90 1/2c.—3-4-5 Jan.

LEVIS

Note personnelle
M. et Mme Napoléon Lecours, de Montréal, ainsi que Mme Vve Joseph Charest, de Berlin-Falls, N.-H. sont en promenade chez M. et Mme Edgar Lemieux, à Lazon.

Les pressés retardés par un déraillement.
Le train "express maritime" venant de Halifax, devant arriver à Lévis, à 2 h. 05, hier après-midi, n'est entré en gare qu'à 6 h. 30, soit plus de 4 heures de retard.

Le capit. Napoléon Thivierge, de Lévis, qui était retenu depuis plusieurs semaines, par la maladie, à sa résidence rue St-Julien, est mieux. Il reprendra son travail dans quelques jours, sur le traversier "Messias".

Mme Vve Joseph Lachance, dans un état de santé satisfaisant, a été opérée de la prostate, à la résidence de M. Louis Dorval, à Lazon Ouest, le 27 décembre.

Mme Vve Philibert Ouellet, qui était sérieusement malade à la résidence de M. Alexandre St-Laurent, à Lazon, va un peu mieux. Il est nommé curé.

M. l'abbé Adolphe Chouinard, vicaire de Beauport, qui vient d'être nommé curé à la Durantage, comté de Beauce, est un ancien élève du collège de Lévis. M. l'abbé Chouinard, natif de Lévis, est le fils de Mme Vve Chouinard.

La fanfare de Bienville.
Les membres de la fanfare de Bienville auront un exercice lundi soir prochain, à 8 heures, dans la salle St-Antoine. Il est très important que tous les musiciens soient présents.

Plusieurs radios à Lévis.
Les radios semblent vouloir venir en vogue sur la rive sud. C'est ainsi qu'il y en a maintenant installées chez M. Arthur Carrier, receveur, à Lévis, à la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, chez M. Jean Picard, à Bienville, chez M. A. Bardou, à Lazon, et dans les appartements de M. l'abbé Emile Giguère, aumônier au couvent de Lazon, et à plusieurs autres personnes de la ville.

Mort de Mme Nazaire Desbiens.
Nous avons appris avec regret la mort de Mme Nazaire Desbiens, épouse de M. Nazaire Desbiens, arrivée hier après-midi, à sa demeure à Lazon Ouest. La défunte était âgée de 73 ans. Les funérailles auront lieu demain après-midi, à 2 heures, à l'église de Lazon, et l'inhumation sera faite dans le cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

La L. C. R. a reçu sa petite charrie.
Les Tramways de Lévis a reçu avant-hier de Ridgeway, Ohio, une charrie un peu plus petite que celle arrivée la semaine dernière. Cette charrie est munie de chaque côté de 14 pieds pour la neige et en-dessous du plancher il y a deux couteaux pour couper la glace entre les rails de la voie. On va d'abord préparer cette charrie qui sera conduite à la remise, rue Fraser, et ensuite on préparera la grosse charrie. La Cie des Tramways a maintenant tout le matériel nécessaire pour donner un excellent service.

Les officiers des machinistes de Lévis.
Les membres de la cour No 597, des machinistes de Lévis, à leur assemblée régulière tenue le 5 décembre dernier, ont élu les officiers suivants pour l'année 1923: Président M. Camille Landry, réçu pour un terme; vice-président, M. Léon Hallé, sec.-archiviste M. Albert Slatier, sec.-financier, M. Philippe Lemelin, sec.-trésorier, M. P. Lamontagne; Syndics MM. Joseph Lemelin, Amédée Dussault et Emile Hallé, membres du comité de Fédération, M. Ernest Bérubé, Antoine Morin, Emile Lambert, Charles Martel et Georges Lambert.

ST-SAUVEUR

Chez les congréganistes.
Les membres de la Congrégation des hommes auront une réunion demain matin, à 6 h. 30 à la chapelle N.-D.-de-Lourdes.

Heure des ouvriers.
C'est ce soir, de 6 à 7 heures qu'aura lieu la si importante cérémonie dite: "Heure des Ouvriers".

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Dans le deuil.
Nous avons appris avec regret la mort de M. Théophile Catellier, époux de Mme Elisabeth Cinq-Mars. Les funérailles auront lieu lundi matin.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

ST-ROCH

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

Funérailles.
Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Lelièvre, époux de Pauline Gagnon.

POINTE-DU-LAC

Est décédée à la fin de décembre dernier, Mme Rosette Gagnon, fille de M. Xavier Gagnon, propriétaire du moulin. Après avoir eu plusieurs succès durant quelques années, elle dut quitter l'enseignement pour prendre soin de nouveaux orphelins. D'un caractère doux et aimable, elle faisait le bonheur de ses enfants et ne comptait que des amis parmi son entourage. Elle fut inhumée à la messe de 10 heures, assistée de ses paroissiens, des parents et des amis d'Yamaché et des Trois-Rivières, ainsi que les RR. SS. Grises, avec leurs évêques. Les funérailles furent célébrées par M. Alfred Arthur et Paul Gagnon et son beau-frère M. Ernest Lamy. Tenaient les rubans des coins du poêle, ses neveux: Germaine, Estelle, Aline et Stella Houle. A la famille en deuil, nous offrons nos meilleures sympathies. M. et Mme Louis Donnocourt et leurs enfants, Agathe, Edgar et Hélène, de Limoulin, étaient en visite chez MM. A. Biron et Arthur Donnocourt. M. et Mme A. Dugré ont été en visite chez M. Léon Dugré et MM. Simon Biron et Joseph Dugré.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

Mme Vve Régis Deblois vient de recevoir deux médailles, une en or et l'autre en argent, pour les services rendus par le soldat Joseph Gouffard-Deblois, aujourd'hui décédé pendant la grande guerre.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

M. et Mme Ed. Roy, de Neuville, sont partis en voyage de noces chez M. William Janvier, père de la mariée, et les oncles du marié MM. Thomas Houette, marchand, Philippe Dugré et autres.

JONQUIERE

Arrestation pendant l'après-midi 1922.
Du 1er janvier 1922 à 1923, les constables de la ville ont fait 21 arrestations: Tappage dans les rues 2, mépris de cour 1, vente de boissons 4, assauts 3, tentatives vol 5, L. 1, infractions aux règlements 2, vagabondage 1. De ces 21 personnes arrêtées, 12 sont des étrangers à la ville. Pendant l'année 9 personnes sont venues demander assistance à la station de police.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

POUR PLAIES FROIDES

gerçures aux mains, engelures, etc.
Zam Buk
SOOTHES PURIFIED HEALS
Calmé - purifié - soulagé

Arrestation pendant l'après-midi 1922.
Du 1er janvier 1922 à 1923, les constables de la ville ont fait 21 arrestations: Tappage dans les rues 2, mépris de cour 1, vente de boissons 4, assauts 3, tentatives vol 5, L. 1, infractions aux règlements 2, vagabondage 1. De ces 21 personnes arrêtées, 12 sont des étrangers à la ville. Pendant l'année 9 personnes sont venues demander assistance à la station de police.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

FOURRURES BRUTES

BRUTES
Nous sommes acheteurs de fourrures brutes au plus haut prix du marché. Assurances spéciales aux expéditions par maille.
ALEX. BASTIEN, Ltee
26, rue St-Joseph, Québec.

Arrestation pendant l'après-midi 1922.
Du 1er janvier 1922 à 1923, les constables de la ville ont fait 21 arrestations: Tappage dans les rues 2, mépris de cour 1, vente de boissons 4, assauts 3, tentatives vol 5, L. 1, infractions aux règlements 2, vagabondage 1. De ces 21 personnes arrêtées, 12 sont des étrangers à la ville. Pendant l'année 9 personnes sont venues demander assistance à la station de police.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Alarmer pour feu 1922.
Les sorties des pompiers pendant l'année sont: 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31. Les sorties de la ville ont été: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Notes Sociales

L'honorable Ernest Lapointe s'embarquera demain à Liverpool, pour le 14 janvier.

M. et madame J.-W. Cook, qui ont passé quelques jours en ville, sont retournés dans la métropole.

M. et madame W.-J. Brady de Saint-Georges de Beauport, s'embarqueront à New-York, le 20 janvier, sur "Homer" pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

Madame Agnès Tessier est attendue à Montréal au commencement de la semaine prochaine.

L'honorable juge Marchand, qui a passé les fêtes du premier de l'an chez son père, M. J. Marchand, à Maskinongé, est revenu à Québec.

Madame Jules Duchastel de Mont-Royal, de Montréal, a lancé des invitations pour un dîner-dansant qu'elle donnera le dimanche 7 janvier, en l'honneur de sa fille mademoiselle Renée et de son fils M. Léon Duchastel de Mont-Royal.

M. le docteur Henri Lemieux, de l'Université d'Harvard, est à Montréal pour quelque temps chez son père, M. le docteur Arthur Lemieux.

Madame Chasse Casgrain a donné récemment une réception à son appartement, rue Arsène Houssaye, à Paris, en l'honneur de l'honorable et de madame Rodolphe Lemieux et de mademoiselle Léonide.

Les autres invités de madame Casgrain étaient l'honorable et madame Philippe Roy, S.-E. l'ambassadeur de Chine, la princesse Pascal de Bourbon, la princesse Lucien Murat, comtesse de Hosiand, comte Jean de Siffert, M. Pierre Lafite, comtesse de Choiseul, madame Burke Roche, mademoiselle Agnès Pléckington, mademoiselle Fimie Browning, madame John Black, madame G. Kohn, mademoiselle Guinness, madame Patiquet, M. Charles Holman, Black, M. Frank Holman, madame Simone de Callavet, vicomte de Louis, vicomte et vicomtesse de Fanlay, Mlle Vesulich, Mme de Bard, Baronne de Bay, Mlle de Bay, vicomtesse de Jussaint, comtesse de Boisvieux, monsieur André de Jonquières, Mlle Plinkott Magann, M. Edmond Hesse, Mme de Esteban, M. de Keyser, Mme Faltre-Luce, M. Atonadi, M. de Vistabella, M. et Mme Warren.

Monsieur Bélauger a béni mercredi matin à 8 h. en l'église de St-Louis-de-France, de Montréal, le mariage de Mlle Marie Gagner, fille de M. le Dr et Mme J.-A. Ranger, avec le lieutenant Adolphe Duguay, fils de M. Moïse Duguay. Pendant la messe il y eut un programme musical exécuté par Mlle Marie Gagner, Mlle Lorette Labelle, Mlle Saraïan et Raymond violoncellistes.

La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de tricot et un chapeau de paille et un manteau de fourrure d'Hudson. Son bouquet de corsage était de roses thé M. Duguay était le témoin de son père.

Après la cérémonie, il y eut réception chez Mme Ranger, et le lieutenant et Mme Duguay partirent pour voyage, Mme J. C. Jacobson de New-York assistait au mariage.

M. Lucien Picaud, le nouveau secrétaire du Haut Commissariat canadien à Londres, et Mme Picaud ont passé quelques jours à Paris.

Mlle Thérèse Poletier, rue d'Autou, partira la semaine prochaine pour Montréal, où elle sera l'invitée de son oncle et sa tante, l'honorable et Mme Charles Arher.

Mlle Suzanne Richard a reçu quelques amis, mercredi après-midi à la résidence de ses parents, M. et madame Arthur J. Richard, rue St-Eustache.

M. et Mme J.-W. Noreros ont passé la journée d'hier au Château.

Mme U.-R. Motherwell, épouse de l'honorable ministre de l'Agriculture du Canada, passa quelques semaines à Regina, Saskatchewan.

Mlle Dorothy Barrow, fille de M. et Mme Seps. Barrow, est partie pour Montréal, où elle entrera à l'École Général pour suivre un cours d'infirmière.

M. le docteur J.-S. Common, de Montréal, qui a passé quelques jours en ville l'invité de M. et madame Wiggs, à Hessel Cross, chemin Ste-Foy, est retourné dans la métropole.

Madame Common restera chez ses parents jusqu'à la semaine prochaine.

M. Lucien Ferras, de Montréal, passera la fin de semaine à Québec.

Mlle Lilly-E.-F. Barry, qui a passé une semaine à Ottawa, l'invitée de sa sœur, madame C.-J. Steers, est retournée à Montréal.

M. et Mme E. Vautlet feront un séjour de quelques mois en France.

Leurs Excellences Lord et Lady Ryne, et les membres du parti viceroyal sont arrivés à Montréal, hier après-midi, et occuperont, pendant une semaine, la résidence de M. et madame J.-L.-K. Ross, rue Peel.

M. Albert-R. Carman, qui a été pendant quelques années rédacteur politique au Star de Montréal, est à Paris, pour quelques temps. Il se rendra dans le midi et avant de retourner au Canada il visitera les Indes, la Chine et le Japon. Madame Carman accompagne son mari.

Le colonel et Mme Herbert Moison, de Montréal, et leurs enfants, ont passé les fêtes de Noël et du jour de l'an en Suisse.

Billet de jour Vers l'Etoile

C'est elle qui, il y a deux mille ans, conduisit les mages, savants et honorés, vers l'étable de Bethléem. Venu de point différents, elle les avait intrigués par son apparition subite et les avait réunis.

Ensemble, ils avaient suivi sa leur prophétie, aux doux balancements des chameaux caparaçonnés d'or et de pourpres.

Il apportait des présents au roi inconnu, de l'or, de l'encens, de la myrrhe plus que ses mains fébriles n'auraient pu contenir.

Leur esprit habitué à la réflexion et à l'étude, préparé au mystère par les longues nuits de solitude ne s'effraya point de l'humilité de la crèche.

Il courbaient le front devant le petit Enfant qui les avait appelés de si loin; ce furent les premiers gentils appels à la foi.

Nous tenons d'eux cet héritage, mais moins austère, notre foi aurait-elle la force et la volonté de braver tant d'obstacles. Pourrait-elle traverser le désert et risquer d'exciter la jalousie d'autres souverains pour offrir au petit enfant de Bethléem, l'or de notre amour, l'encens de notre prière, la myrrhe des renoncements quand un sourire railleur suffit à exaspérer notre respect humain.

M. et Mme Jos.-Isidore Bolduc, de Charny, partent pour quelques jours à Montréal, les invités de M. le capitaine Jos. Bernier, rue St-Emile.

M. et Mme Ph. Lechance, de Montréal, sont en ville.

Mlle Annette Chouinard, de Montréal, est à Québec.

M. et Mme Ed. Caron, sont partis pour Ottawa et Toronto.

Le 1er janvier 1923 ont eu lieu les fiançailles de Mlle Lucienne Villeneuve fille de feu Pierre Villeneuve, entrepreneur maçon, à M. Arthur Labrecque, fils de M. Arthur Labrecque, de la maison Maranda et Labrecque.

Mlle Jeanne et Eva Boiehard, qui étudient à Lorette Abbaye, passent les vacances de Noël, avec leur mère Mme R.-C. Boiehard, de Matane, à "La Plaza", Toronto.

Mme B. Archambault, de Donauca.

a passé le jour de Noël chez Mme Armand Bernard, 45 d'Artigny, Québec.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Al. Bernard, du Cap-Saint-Jacques, agent du C. N. R., qui vient de subir avec succès une opération à l'Hôtel-Dieu, de Québec, est en bonne voie de rétablissement.

Mme Ant. Roberge, de la Rivière-du-Loup, est en prononade avec ses enfants chez sa mère pour le temps des fêtes.

Le premier de l'an a été baptisé à l'église de St-Jean-Baptiste, Joseph-Jules-Georges, fils de M. et Mme J.-Alf. Bourin, Perrain et marraine M. Jules Langlois et Mlle Céline Langlois, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 décembre, l'hon. Fielding et l'hon. Lapointe ont donné un dîner au Cercle interallié, à Paris. Les invités étaient : M. Dior, ministre du Commerce; M. Albert Sarraut, ministre des colonies; le maréchal Foch, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, l'ambassadeur de Belgique, l'honorable R. Lemieux, président de la Chambre des Communes du Canada; l'hon. Philippe Roy, commissaire général du Canada; M. Gabriel Hanotaux; M. Gaston Menier, sénateur;

M. Cahill, attaché commercial à l'ambassade d'Angleterre; M. François Cernot, le comte de Beaumont, vice-président du Cercle interallié; le commandant Mervier, M. Boilly, directeur des douanes; le baron de Vitrolles, du ministère des Affaires Étrangères; le comte Peretti Della Rocca, directeur des affaires politiques et commerciales au ministère des Affaires Étrangères; le vicomte Dejean, sous-direction d'Amérique au ministère des Affaires Étrangères; M. Serruys, directeur des affaires commerciales et industrielles au ministère du Commerce; M. Maurice Lesage, directeur de l'agriculture au ministère de l'Agriculture; M. Delavigne Ste-Suzanne, directeur des affaires économiques au ministère des colonies; M. André, chef du bureau de législations et conventions au ministère des finances; M. Louvray, du ministère du Commerce; M. Gabriel-Louis Jarry, président du comité France-Amérique; le consul général d'Angleterre; M. Laurier, président de la Chambre de Commerce britannique de Paris; M. W.-H. Benson, directeur de la Banque de Montréal; le lieutenant-colonel Barré, commissaire canadien du Commerce; M. F.-G. Dastous, président de la section canadienne de la Chambre de Commerce britannique; M. E.-M.

McInerney, directeur de la Royal Bank of Canada; M. J.-E. M. Robert, directeur de la Banque Nationale de Québec; M. J. Russell, expert du gouvernement canadien; lieutenant-colonel Donnelly, D.-S. O., de la Banque de Montréal; M. A. Chevalier, du Crédit Foncier Franco-Canadien; M. A.-V. Clarke, directeur du C. P. R. à Paris; M. R.-B. Veits, secrétaire de M. Fielding; M. O. Langlois, secrétaire de M. Lapointe; M. Pierre Dupuy, secrétaire du commissariat général du Canada; M. Maziol et Courcier.

Madame L.-A. Gaumond a reçu hier, à heure du thé, à sa résidence rue Fraser, en l'honneur de sa jeune fille, mademoiselle Mariette Gaumond. Le thé et les glaces étaient servis par madame (Dr) P.-V. Faucher, madame E.-E.-B. Rattray et madame Amélie Gaumond, aidées de mademoiselle Yolande Dupont, Marcelle Bernard, Marguerite Racine, Françoise Fortier, Pauline Gaumond, Madeleine Gaumond et Louise Gaumond. Les autres invités de madame Gaumond étaient : Mlle J. Tanguay, Gabrielle Alain, Caroline Barry, Lina Bédouin (Nancy-Dandane-Lac), Nina Boisvert et Arline Boisvert, (Saint-Antoine-de-Tilly), Héloïse Blouin, Mariette Bernard, Marthe Bédouin, Jeanne Caron, Berthe Cloutier, Lucienne Cloutier, Renée et Yolande Dupont, Madeleine Dupont, Marie Dugal, Marcelle de Saint-Georges (Cap-Saint), Yvette Furois, Marguerite Fortier, Anne-Marie Fortier, Germaine Fontaine, Marcelle Gagnon, Pauline Gagnon, Stélla Jones, Marguerite Kozing, Stélla Lafleur, Yvette Lafferty, Yvette Lemay, Béatrice Legaré, Juliette Lane, Cécile Lambert, (Saint-Antoine-de-Tilly), Gabrielle et Marie-Paule Langlois, (Cap-Houper), Pierrette Mathieu, Irène Mill, Béatrice Miller, Jeanne Marmette, Léonie Maréchal, Gerorgette Plamondon, Fernande Richard, Suzanne Plamondon, Fernande Richard, Suzanne Paradis, Marguerite Royer, Germaine Royer, Marguerite Roy, Diane Raetne, Thérèse Smith, Cécile Stafford, Marie-Paule Smith.

Madame Arthur Rousseau a donné un très joli thé dansant pour les jeunes, hier après-midi, à sa résidence Grande-Allée, en l'honneur de sa

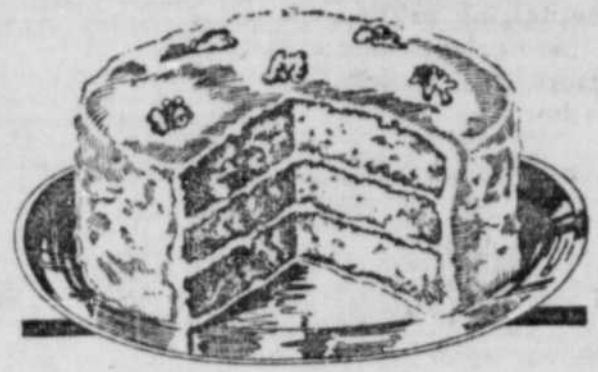
jeune fille, mademoiselle Simone Rousseau. Les invités étaient : Mesdemoiselles Gertrude Devlin, Claire Lanctôt, Thérèse Galipeault, Henriette Lemoine, Louise Larue, Gilberte Côté, Marie-Ange Besumont, Mary Murphy, Carol Donavan, Simone Levasseur, Héatrice Parent, Pauline Roy, Madeleine Lemieux, Yvonne Landry, Marcelle Belleau, Louise Roy, Marguerite Alain, Pierrette Duchaine, Phine Vandy, Claire Paquet.

M. Lucien Roy, André Roy, André Belleau, Jules Landry, Philippe Roy, Maurice Roy, Alexandre Parent, Henri Parent, Robert Lebel, Paul Parent, Pierre Parent, Marcel Langelier, Maurice Parent, Jean-Paul Galipeault, Gaston Alain, Jean Hamme, Gustave Vaerland, au Château, Lucien Duchaine, Charles Canon, Marc Drouin, Paul Robert, René Painchaud, Michel Dussault, Henri Beaumont et Lucien Beaumont.

On annonce les fiançailles de Melle Gabrielle Drouin, fille de M. et Mme Alfred Drouin, avec M. Pierre Noël, fils de M. et Mme Adolphe Noël.

M. et Mme G.-J. Tessier, de l'avenue Marguerite-Bourgeois, annoncent pour le 15 janvier, le mariage de leur fille Yvonne avec M. Paul N. Henry, fils de M. et Madame Joseph Henry.

M. et Mme J.-E. Gosselin annoncent que leur fille Lucienne se mariera le 15 janvier, à Montréal pour quelques jours.



Un gâteau superbe pour les fêtes

"La pâtisserie semble meilleure, disait De Jouy, quand la pâtissière est jolie". Nos ménagères canadiennes sont toutes jolies et leur pâtisserie sont toujours "meilleures", surtout lorsqu'elles sont faites avec la Farine Préparée XXX Brodie.

Pour les fêtes, il faut des gâteaux aussi délicieux qu'attrayants pour faire venir l'eau à la bouche des petits gourmands et flatter le palais des invités. C'est pourquoi il faut utiliser la Farine Préparée XXX Brodie, et vous verrez vos efforts couronnés par le succès.

La Farine Préparée XXX Brodie est en vente partout en sacs de 5 lbs et de 10 lbs.

FARINE PRÉPARÉE XXX BRODIE

Facilité la Pâtisserie. GRATIS - ECRIVEZ pour demander BRODIE & HARVEY notre livre "SECRETS DE CUISINE" Montréal Limited

-NOS THEATRES-

THEATRE IMPERIAL SEMAINE DU 8 JANVIER 1923

DU RIRE DU RIRE ENVOYE "DONC" GRANDE REVUE EN 10 TABLEAUX PAR PAUL GURY

M. Fred Barry dans Le Père Siméon Mlle Aurora Alys dans LA COMMERE M. Alex. Desmar-teau dans LE COMPERE

Toute la troupe en scène Soirées de Gala mercredi et vendredi. Matinées mardi, jeudi et samedi. Contrôle ouvert de 10 a. m. à 9 p. m., tél: 4358.

THEATRE PRINCESSE DIMANCHE 7 JANVIER

PLAY "SQUARE" SPECIAL DE FOX EN 6 ROULEAUX

Comédie Sunshine en 2 rouleaux. Concert par la troupe. Admission 25c, taxe comprise.

SEMAINE DU 8 JANVIER 1923 GEORGE CLIFFORD présente la comédie musicale UNE "NUIT A PARIS"

avec Marion Mason et Comédiens et Corps de Ballet féérique. Matinées tous les jours à 2 h. p. m., soirées à 7 h. 30 et 9 h. p. m.

THEATRE IMPERIAL

Semaine 1er janvier 1923 LE BOSSU

Matinée: mardi, jeudi et vendredi. Soirées de gala: mercredi et vendredi. Contrôle ouvert de 10 h. a. m. à 9 h. p. m. Tél: 425.

UN CHAR COMPLET DE PAMPLEMOUSSES (GRAPEFRUITS)

Vient justement de nous arriver de la Havane. Leur qualité est beaucoup supérieure à celle des pamplemousses de la Floride.

En ayant acheté une aussi grande quantité nous sommes en mesure de vendre

A DES PRIX TRES AVANTAGEUX ET BEAUCOUP PLUS BAS QU'ON A ENCORE VUS SUR LE MARCHÉ A QUEBEC

Nous les avons dans les grosseurs suivantes: 54 - 64 - 70 - 80 - 96 à la caisse

Messieurs les Epiciers

Veillez ne pas placer vos commandes avant d'avoir demandé nos prix

J.-B. RENAUD & CIE Inc. QUEBEC

La maison que vous connaissez depuis 77 ans

P. A. Alain. FOURRURES DE LUXE

203 RUE ST-JOSEPH QUEBEC

Grande vente de janvier à des prix défiant toute compétition. Le but de cette vente est de réduire notre stock pour l'inventaire, et faire place aux nouvelles marchandises. Ne pas oublier que ces articles sont absolument d'un chic, d'une utilité, et d'un fini incomparables, donc il se présente pour chacun une aubaine exceptionnelle, nous vous invitons cordialement à venir constater vous-mêmes ces valeurs réelles et espérons vous joindre à la liste de nos nombreux clients.



Manteaux Seal Hudson modèle parisien, collet choker et pagodes écureuil gris, longueur 40 à 44. Valeur \$485.00. Pour \$425.00

Chic modèle en mouton de Perse, garni de marte d'Alaska, manche tailleur assez ample. Valeur \$350. Pour \$250.00

Autre modèle en mouton de Perse avec collet et pagodes en marte d'Alaska, peaux allongées, 42 longueur. Valeur \$375. Pour \$290.00

Capots de castor pour hommes très belle qualité, toutes grandeurs. Pour \$650.00

Magnifique étole d'élec, seal très belle qualité, 10 pcs de large par 80 long. Valeur \$36.00. Pour \$28.00

Grande écharpe de "Scotch mole" 10 x 80 très beau fini. Valeur \$55.00. Pour \$45.00

Jolis manteaux poney russe noir très ample avec collet châle. Elec. seal et pagodes long 42 pcs. Valeur \$150. Pour \$85.00

Splendide manteau Elec. seal français enjolivé d'un grand collet et pagottes castor canadien, long 42 pcs très ample. Valeur \$235. Pour \$160.00

Valeur exceptionn e l l e dans un manteau Elec. seal français premier choix fait sur un dernier modèle manche très large, grand collet 42 pcs long. Valeur \$225. Pour \$150.00

Superbe manteaux en "Scotch mole" des mieux choisies 44 pcs long, manches évasees. Valeur \$275. Pour \$235.00

Manteau Hudson seal "Sport" 36" long collet et pagodes et marte d'Alaska, un des plus chics petits manteaux. Valeur \$375. Pour \$325.00

Capots de chat strictement naturel variant de \$210 \$220 \$247 \$273 \$292

Grande écharpe de "Scotch mole" 10 x 80 très beau fini. Valeur \$55.00. Pour \$45.00

Modèle attrayant en Elec seal français avec ceinture de la jolie longueur de 40 pcs, fini sur le même principe que le Hudson seal. Valeur \$135. Pour \$85.00

Chic modèle en poney fait de peaux moirées, 42 long grand collet cape de R. T. Opos. en peaux allongées. Valeur \$175. Pour \$100.00

Manteau Hudson seal uni ayant des lignes gracieuses, tout en étant pratique, manches tailleur, grand collet châle, doublure fantaisie. Valeur \$495. Pour \$395.00

Manteau très fashionable en mouton de Perse dans toutes les grandeurs et longueurs, doublure de fantaisie. Valeur \$485. Pour \$395.00

Un excellent manteau coupé sur un modèle distingué tout en mouton de Perse 42 long, collet châle. Valeur \$375. Pour \$300.00

Capot de Wambat, très bon pour durée et surtout confortable. Prix de vente Pour \$100.00

Nous donnons 15% de réduction sur tous nos chokers y compris le vison, la marte d'Hudson marte de roche, écureuil, etc., etc.

Nous avons aussi une spécialité dans les renards taupes, les prix étant de \$10.00 en montant.



Très chic manteau chat, pour jeunes personnes peaux allongées 40 pcs long, grand collet châle et 3 largeurs de peaux en travers dans le bas. Valeur \$460. Pour \$339.00

Pratique manteau de 45 pcs de long en seal d'Hudson manche cloche garniture, marte d'Alaska doublure extra. Valeur \$450. Pour \$350.00

Autre modèle en Hudson seal demi-ajusté 42" long garni de marte. Valeur \$375. Pour \$290.00

Capot de Loup Marin, naturel garni de castor, ce qu'il y a de mieux. Prix spécial Pour \$175.00

Nous avons aussi une spécialité dans les renards taupes, les prix étant de \$10.00 en montant.

Bourse des veaux fermes

Bourse de CE 80

CE 80

CE 80

CE 80

CE 80

CE 80

CE 80

CE 80

CE 80

LAUSIERE FEMME

Les péchés de la langue

Parmi les résolutions que nous pourrions prendre au début de l'année nouvelle, n'y en a-t-il pas une qui serait plus profitable à nous-mêmes et à notre entourage: celle de nous garder des intempérances et des écarts de langage?

Il y a des femmes qui racontent les nouvelles, les rumeurs qui courent les rues et qui fourmillent d'exagérations.

On prétend que les villages et les petites villes ont le monopole du commérage. On s'y connaît mieux et l'on est moins absorbé, de sorte qu'on a plus de temps pour s'occuper du voisin et surtout de la voisine, pour s'intéresser à son bien, pour critiquer sa conduite, sans se préoccuper du tort grave qu'on peut lui faire.

Si on avait la prudence de contrôler les renseignements qu'on nous donne et de ne répéter que ce que l'on a vu, c'est un défaut qui se corrigerait bien vite, faute d'exercice.

Pourquoi ne pas résister à la joie malheureuse d'être le mieux renseigné, d'ajouter un détail inédit à des histoires déjà si polles, d'émettre la conclusion qui s'impose au roman que l'on raconte en notre présence.

Il y a des femmes qui racontent les nouvelles, les rumeurs qui courent les rues et qui fourmillent d'exagérations.

On prétend que les villages et les petites villes ont le monopole du commérage. On s'y connaît mieux et l'on est moins absorbé, de sorte qu'on a plus de temps pour s'occuper du voisin et surtout de la voisine, pour s'intéresser à son bien, pour critiquer sa conduite, sans se préoccuper du tort grave qu'on peut lui faire.

Si on avait la prudence de contrôler les renseignements qu'on nous donne et de ne répéter que ce que l'on a vu, c'est un défaut qui se corrigerait bien vite, faute d'exercice.

Pourquoi ne pas résister à la joie malheureuse d'être le mieux renseigné, d'ajouter un détail inédit à des histoires déjà si polles, d'émettre la conclusion qui s'impose au roman que l'on raconte en notre présence.

Il y a des femmes qui racontent les nouvelles, les rumeurs qui courent les rues et qui fourmillent d'exagérations.

On prétend que les villages et les petites villes ont le monopole du commérage. On s'y connaît mieux et l'on est moins absorbé, de sorte qu'on a plus de temps pour s'occuper du voisin et surtout de la voisine, pour s'intéresser à son bien, pour critiquer sa conduite, sans se préoccuper du tort grave qu'on peut lui faire.

Si on avait la prudence de contrôler les renseignements qu'on nous donne et de ne répéter que ce que l'on a vu, c'est un défaut qui se corrigerait bien vite, faute d'exercice.

Pourquoi ne pas résister à la joie malheureuse d'être le mieux renseigné, d'ajouter un détail inédit à des histoires déjà si polles, d'émettre la conclusion qui s'impose au roman que l'on raconte en notre présence.

Il y a des femmes qui racontent les nouvelles, les rumeurs qui courent les rues et qui fourmillent d'exagérations.

On prétend que les villages et les petites villes ont le monopole du commérage. On s'y connaît mieux et l'on est moins absorbé, de sorte qu'on a plus de temps pour s'occuper du voisin et surtout de la voisine, pour s'intéresser à son bien, pour critiquer sa conduite, sans se préoccuper du tort grave qu'on peut lui faire.

Si on avait la prudence de contrôler les renseignements qu'on nous donne et de ne répéter que ce que l'on a vu, c'est un défaut qui se corrigerait bien vite, faute d'exercice.

Pourquoi ne pas résister à la joie malheureuse d'être le mieux renseigné, d'ajouter un détail inédit à des histoires déjà si polles, d'émettre la conclusion qui s'impose au roman que l'on raconte en notre présence.

Il y a des femmes qui racontent les nouvelles, les rumeurs qui courent les rues et qui fourmillent d'exagérations.

On prétend que les villages et les petites villes ont le monopole du commérage. On s'y connaît mieux et l'on est moins absorbé, de sorte qu'on a plus de temps pour s'occuper du voisin et surtout de la voisine, pour s'intéresser à son bien, pour critiquer sa conduite, sans se préoccuper du tort grave qu'on peut lui faire.

Si on avait la prudence de contrôler les renseignements qu'on nous donne et de ne répéter que ce que l'on a vu, c'est un défaut qui se corrigerait bien vite, faute d'exercice.

Pourquoi ne pas résister à la joie malheureuse d'être le mieux renseigné, d'ajouter un détail inédit à des histoires déjà si polles, d'émettre la conclusion qui s'impose au roman que l'on raconte en notre présence.

Il y a des femmes qui racontent les nouvelles, les rumeurs qui courent les rues et qui fourmillent d'exagérations.

On prétend que les villages et les petites villes ont le monopole du commérage. On s'y connaît mieux et l'on est moins absorbé, de sorte qu'on a plus de temps pour s'occuper du voisin et surtout de la voisine, pour s'intéresser à son bien, pour critiquer sa conduite, sans se préoccuper du tort grave qu'on peut lui faire.

Si on avait la prudence de contrôler les renseignements qu'on nous donne et de ne répéter que ce que l'on a vu, c'est un défaut qui se corrigerait bien vite, faute d'exercice.

Pourquoi ne pas résister à la joie malheureuse d'être le mieux renseigné, d'ajouter un détail inédit à des histoires déjà si polles, d'émettre la conclusion qui s'impose au roman que l'on raconte en notre présence.

Il y a des femmes qui racontent les nouvelles, les rumeurs qui courent les rues et qui fourmillent d'exagérations.

On prétend que les villages et les petites villes ont le monopole du commérage. On s'y connaît mieux et l'on est moins absorbé, de sorte qu'on a plus de temps pour s'occuper du voisin et surtout de la voisine, pour s'intéresser à son bien, pour critiquer sa conduite, sans se préoccuper du tort grave qu'on peut lui faire.

Si on avait la prudence de contrôler les renseignements qu'on nous donne et de ne répéter que ce que l'on a vu, c'est un défaut qui se corrigerait bien vite, faute d'exercice.

L'hiver

Voici l'hiver et son triste cortège. Les malheureux souffrent beaucoup. Contre leurs maux, il faut qu'on les protège.

C'est l'hiver; la neige a étendu sur le sol son pâle linon; les joyeux habitants de l'air ont disparu; les plus fidèles, ceux qui restent avec nous, viennent rapidement, tout roulés en boule, comme de petits bons hommes bien emmitouflés, chercher les miettes de pain que nous leur jettons.

Le soleil n'envoie plus que quelques pâles rayons, une bien glacée mort sur nos visages. Il semble que la nuit ait enveloppé la nature.

Ne médions pourtant pas trop de l'hiver. C'est la saison rude, il est vrai, mais aussi celle des joyeux réveillons de famille, des longues veillées devant un bon feu. Les uns, encore, se gardent bien de laisser chômer la conversation.

Et que dire des amusements, des sports si variés que nous procurent nos longs et rudes hivers canadiens! On patine de longues heures sur les rivières et les étangs glacés, sur les ronds à patiner dont la surface brille au soleil, ou encore dans les patinoirs publics, où se jouent maintes chaudes parties de hockey. On glisse avec entrainement sur le glacis des collines ou sur des glissoires à charpente de bois. Il est agréable de voir nos raquetteurs, amateurs ou professionnels, dans leurs folles randonnées à travers la campagne blanche, porter leurs affaires domestiques, de mille empreintes bizarres. Bientôt, salués aussi par ces longues promenades en slings par ces froides et étincelantes soirées d'hiver. L'air vivifiant pénètre à pleins poulmons et cette comme un renouveau de vie dans l'organisme entier, pendant que les notes argentines des clochettes berceant de leur drôleur pelé le glissement silencieux du véhicule.

L'hiver est aussi la saison où la charité trouve le mieux à s'exercer. Pensons aux pauvres. Pour eux, rien n'est gai, tout est pénible. Patients leur confectionner de chauds vêtements, privons-nous pour eux. Cela aura l'avantage de nous empêcher de nous plaindre des petites misères dont nous souffrons tous plus ou moins en hiver.

Et puis, quelle joie, quelle satisfaction de contribuer à soulager la souffrance.

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Concluons donc que, comme toute chose en ce monde, l'hiver a ses bons et ses mauvais côtés. Sachons négier les mauvais pour ne songer qu'aux bons; c'est sage et c'est reposant.

HELIOTROPE

Minute heureuse

Pour vous Jovette

J'arrive du grand, pages animées, j'ai ouvert toute grande ma porte-fenêtre où je suis restée longtemps à regarder les étoiles brillantes et la lune d'argent.

Il y a une heure à peine le tourbillon de la fête mondaine "en entrainement dans une ronde folle et gaie."

Je n'ai pas encore ma toilette, les myosotis sont enlevés à en couronne sur mes cheveux ondulés. Je les ai encore les bijoux de valeur que j'ai vautés la beauté et cependant, ami journal, le serait curieuse de savoir lequel de mes admirateurs reverrait en moi la "fée rieuse" comme il me nomment—qui se tait—gambadait dans les lustres brillants des vastes salons.

C'est curieux, dis, comme les changements sont brusques en nos amies. Je revenais du bal dans la superbe limousine de Paul—avec Paul c'est tout dire—et j'ai vu dans les yeux de nos amis, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

Minut heureuse

Pour vous Jovette

J'arrive du grand, pages animées, j'ai ouvert toute grande ma porte-fenêtre où je suis restée longtemps à regarder les étoiles brillantes et la lune d'argent.

Il y a une heure à peine le tourbillon de la fête mondaine "en entrainement dans une ronde folle et gaie."

Je n'ai pas encore ma toilette, les myosotis sont enlevés à en couronne sur mes cheveux ondulés. Je les ai encore les bijoux de valeur que j'ai vautés la beauté et cependant, ami journal, le serait curieuse de savoir lequel de mes admirateurs reverrait en moi la "fée rieuse" comme il me nomment—qui se tait—gambadait dans les lustres brillants des vastes salons.

C'est curieux, dis, comme les changements sont brusques en nos amies. Je revenais du bal dans la superbe limousine de Paul—avec Paul c'est tout dire—et j'ai vu dans les yeux de nos amis, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

Minute heureuse

Pour vous Jovette

J'arrive du grand, pages animées, j'ai ouvert toute grande ma porte-fenêtre où je suis restée longtemps à regarder les étoiles brillantes et la lune d'argent.

Il y a une heure à peine le tourbillon de la fête mondaine "en entrainement dans une ronde folle et gaie."

Je n'ai pas encore ma toilette, les myosotis sont enlevés à en couronne sur mes cheveux ondulés. Je les ai encore les bijoux de valeur que j'ai vautés la beauté et cependant, ami journal, le serait curieuse de savoir lequel de mes admirateurs reverrait en moi la "fée rieuse" comme il me nomment—qui se tait—gambadait dans les lustres brillants des vastes salons.

C'est curieux, dis, comme les changements sont brusques en nos amies. Je revenais du bal dans la superbe limousine de Paul—avec Paul c'est tout dire—et j'ai vu dans les yeux de nos amis, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.

—Ah! bien si tu crois que ça se dit ainsi!

—Ah! voilà qu'il vous en fait des cérémonies avec moi, monsieur, voici mes gants blancs, s'ils sont trop étroits, enroulez-les autour de vos jolies mains, je vais prendre l'air d'un juge et d'assez lona, ne badine pas et ne prie pas si fort le chauffeur va croire que je te cherche quelque chose à te confier, m'a-t-il dit.



"FUDGE"

Baker's Chocolate

(PREMIUM No 1)

est le chocolat de prédilection depuis huit générations

Supérieur à tout autre chocolat pour faire des gâteaux, des tartes, des puddings, de la glace, des sauces, du "fudge," et tout genre de boissons chaudes et froides.

Depuis plus de cent-quarante ans ce chocolat a été et est l'étalon pour ce qui regarde la pureté, l'arôme et le goût délicats, ainsi que la qualité uniforme.

On peut s'y fier absolument.

Marque de Fabrique
Kawaratchi
Préparé au Canada par
WALTER BAKER & CO. LIMITED
Établis en 1780
Dorchester, Mass.
USINES CANADIENNES A MONTRÉAL
Livret de Recettes Choieses envoyé gratis

SHAWINIGAN-FALLS

—Des assemblées de paroisses ont été tenues dimanche dans les différentes paroisses de la ville pour l'élection des marguilliers.

A St-Bernard, M. Gédéon Leblanc a été élu marguillier. M. Modeste Dugré devient marguillier en charge en remplacement de M. Edouard Gélinas sortant de charge.

A St-Pierre, le nouveau marguillier est M. F.-X. Trudel. M. Jos. Garneau devient marguillier en charge en remplacement de M. J. E.-A. Aubichon.

A St-Mar, M. Dangeville Bouchard a été élu marguillier. Le nouveau marguillier en charge est M. Napoléon Veillette.

M. le Dr J.-A. Dufresne, est allé aux Trois-Rivières à la fin de la semaine dernière.

Mlle Gracielia Dumaine notre distinguée concitoyenne, donnera le 11 janvier, à la salle du poste No 1, un grand concert d'adieu avant son prochain départ pour la France. Des artistes en vue de Montréal, comme M. Gauthier, baryton, M. Roland Poisson, violoniste, et Mlle Aïda Lussier, pianiste, se feront entendre à ce concert qui promet d'être un événement social de tout premier ordre.

Mlle Dumaine quittera Shawinigan-Falls le 14 janvier et s'embarquera à New-York le 17. Elle se rendra d'abord à Paris, puis à Nice et Monte-Carlo où elle a déjà demeuré quelques années.

M. Léon Lambert, J.-P. Walsh, L.-C. Thibodeau, E.-V. Dufresne, J. Saucier, Albert Dufresne, Robert Bourque, Léon Lambert, O. Lohry, Ernest Trudel, Gérard Charbonnet et autres Shawiniganais sont allés aux Trois-Rivières dimanche pour assister à la partie de hockey entre les Trois-Rivières et les Sons of Ireland.

M. et Mme Leon Carignan sont revenus d'une courte promenade à Montréal samedi dernier.

M. Oscar Ruel, caissier à la Banque Nationale, est allé passer le jour de l'An dans sa famille, à St-Charles-de-Bellechasse.

M. et Mme Ad. Pérignon, avec leurs enfants, à Montréal.

M. et Mme J.-H. Valiquette, avec leurs enfants, à Montréal.

M. Le-P. Soudard, à Québec.

M. O. Poirier, à Rawdon et Montréal.

M. A. Marotte à St-Tite.

M. et Mme Ernest Desossés, à Ste-Ursule.

M. et Mme Edgar Bournival, et leurs enfants, aux Trois-Rivières.

M. et Mme J.-O. Biqué, à La Tuque.

M. Ernest Mercier, à St-Michel, de Bellechasse.

M. Anatole Bergeron, caissier à la Banque de Commerce, à Thetford-Mines.

M. et Mme Gédéon Leblanc, et M. et Mme Jos. Leblanc, avec leurs enfants, à Mont-Carmel.

M. et Mme J.-A.-V. Mallette et leurs enfants, aux Trois-Rivières.

M. et Mme Urgel Lebeau, à Labelle.

M. l'abbé H. Béland, vicaire à St-Bernard, aux Trois-Rivières.

M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire à St-Bernard, à St-Stanislas.

M. et Mme Alphonse Dallaire à Grand-Mère.

Mlle Anna et Jeanne Beaudoin, à Champlain.

M. et Mme Jos. Blouin, et M. et Mme Emile Blouin, avec leurs enfants, à Québec et Châteaue-Richer.

M. et Mme J.-A. Béland, aux Trois-Rivières.

Le Rév. Père J.-B. Boyer, missionnaire colonisateur et procureur du collège de Travailbourg, est venu passer le jour de l'An chez M. et Mme J.-A. Bernier.

Mlle Alice Lambert, garde-malade à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, est venue passer quelques jours chez son père, M. G. Lambert.

M. Louis Gagnon, instituteur, et Mme Gagnon, avec leur garçon Raynard, sont venus passer le jour de l'An chez M. et Mme Louis-Z. Joncas, de St-Mar.

M. et Mme Arthur Deschênes, de Montréal, chez M. et Mme H.-A. Beaudet.

M. et Mme Gaston Drolot, de Laval-des-Rapides, chez M. et Mme M. J.-E. Drois.

M. J.-B. Dumoulin, de Montréal, chez son père M. Gratien Dumoulin.

M. et Mme Joseph Guay, de la Tuque, chez M. et Mme Adélar Dosselin, de St-Mar.

M. Jeffrey Lord et Mlle Marie-Ange Lord, de Montréal, chez M. et Mme Joseph Lord.

M. et Mme Roméo Roch, des Trois-Rivières, chez M. et Mme Alphonse Roch.

M. Laurent Lambert, du séminaire des Trois-Rivières, chez son père M. G. Lambert.

M. et Mme Wilfrid Noury et Mlle Jeanne Noury sont allés aux Trois-Rivières.

M. A.-J. Mounier est revenu hier d'une promenade de quelques jours à Terrebonne et Montréal.

M. Adélar Thibault, de Buffalo N.-Y., est en promenade chez son père, M. Théobald Thibault.

Mlle Irène Lamy est retournée dans sa famille à Maskinonge après un court séjour en notre ville.

M. et Mme Théobald Lamoie, MM. Ephrem et Eugène Jussan, Mlle Aimée Lamoie et Florence Jussan et M. Donat Desmarais, de St-Gérard, étaient ces jours derniers en promenade chez Mme Edmond Thibault.

Mlle Berthe Bourque est partie pour une promenade de quelques jours à Montréal et Lachine.

Mlle Gertrude Larigé est partie lundi pour Trois-Rivières et Sherbrooke après avoir passé quelques jours en promenade chez M. et Mme R.-J. Evonnet.

Mlle O. Thibault est allée aux Trois-Rivières hier.

M. et Mme Louis Goulet, de Montréal, sont en visite chez des parents à Shawinigan-Falls.

M. G.-B. Déry, de Montréal, était à Shawinigan-Falls au commencement de cette semaine.

M. J.-N. Longval, chef de police et de la Brigade du Fou de Shawinigan-Falls, a été samedi dernier le héros d'une jolie fête organisée par nos pompiers. Une jolie adresse fut lue au chef par M. Jos. Hébert et l'Association des Pompiers lui présenta une superbe canne en ébène à pomman d'or. M. Longval remercia chaleureusement les généreux donateurs qui furent ensuite conviés à un goûter auquel ils surent faire honneur.

Le 16 janvier, nous aurons une mascarade à l'Aréna. Inutile de dire que jeunes gens et jeunes filles attendent cette date avec un grand

GRAND-MÈRE

Au Conseil municipal

Une séance régulière de notre conseil municipal a été tenue au lieu ordinaire mercredi le 27 décembre dernier à laquelle furent présents: Son Honneur le maire J.-P. Lalonde et MM. les échevins J.-A. Desbiens, J.-O. Pelletier, Wilfrid Grouin et Albé Mat teau.

On adopte à l'unanimité les minutes de la dernière assemblée, telles qu'elles.

On autorise Son Honneur le maire et M. La. Bérubé, secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la corporation le contrat de vente d'un terrain par Dame Yvo. Boismay, tel que préparé par le notaire J.-H. Desrosières et dont lecture a été faite par le secrétaire. Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés, en outre, à payer comptant le prix de vente du dit terrain, soit la somme de six cent vingt-cinq piastres (\$625.00) dès que la dite Dame Yvo aura obtenu mainlevée des hypothèques qui grèvent le dit terrain.

On donne également autorisation à Son Honneur le maire et à M. le secrétaire-trésorier de signer au nom de la corporation le contrat de vente de la propriété de J.-A. Grouin, consentie par le notaire G.-E. Leduc, en sa qualité de syndic autorisé, le tout suivant les termes du contrat préparé par le notaire J.-H. Desrosières et dont lecture vient d'être faite par le secrétaire.

Une autre autorisation est donnée à Son Honneur le maire et au secrétaire-trésorier de signer l'acte de mainlevée sur la propriété de J.-A. Grouin, tel que préparé par le notaire J.-H. Desrosières par le secrétaire.

Il est proposé par l'échevin J.-A. Desbiens, secondé par l'échevin J.-O. Pelletier: Que la résolution du 8 février 1922, autorisant le gérant de la cité à prendre des procédures pour faire vendre par le shérif les propriétés des messieurs Onésime Boisvert et Victor Levaek soit révisée pour ce qui concerne la propriété de M. Onésime Boisvert, que ce conseil permette au dit Boisvert de terminer sa maison suivant les plans et devis convenus, et que la dite maison sera parachevée à la satisfaction du conseil, et que les matériaux et la main-d'œuvre auront été payés, que la balance de l'emprunt consenti par la cité au dit Boisvert lui soit remise, moins toutefois les montants d'intérêts et fonds d'amortissement dus à date ainsi que le montant des frais encourus.

M. le gérant Ortiz fait rapport au conseil au sujet de l'accident survenu à dame Henri Thibault, au coin des rues Van Horne et de la

Roche.

L'échevin J.-A. Desbiens donne avis de motion que à la prochaine séance régulière du conseil, il proposera un amendement au règlement No 216 relatif à l'approvisionnement d'eau de la paroisse de la partie est de Ste-Flore.

Le secrétaire donne lecture d'une résolution du comité des citoyens au sujet de l'acqueduc.

Sport à Grand-Mère

La quatrième partie de la Ligue de hockey de la Cité de Grand-Mère a été jouée vendredi le 29 décembre dernier entre les équipes Laurentillo Inn et les "Chevaliers de Colomb". Cette rencontre a été la plus belle partie de la saison, à date, car le jeu a été donné d'assister à une partie très chaude, ces deux équipes étant probablement les plus fortes de la ligue. Le jeu fut très vite, exempt de toutes brutalités ou sautes de cœur, ce que les joueurs voulaient laisser leur jeu individuel et tendre à routine des seniors en donnant plus dans le jeu d'ensemble. Il y eut fait de belles combines qui ornèrent du fil à retorcir aux gardiens des buts Hogue et Carson.

Après un jeu de trois périodes de 20 minutes la victoire est restée au "Chevalier de Colomb" par un score de 5 à 2. Bouchard compta deux points, Bastien et Rivard comptèrent chacun un point en faveur des C. de C. alors que Laerte lançait dans les buts de Carson, ce dernier, en voulant éviter la rondelle enregistra un point en faveur de ses adversaires. Du côté des Inn ce fut Stroud, et Bishop qui comptèrent les deux points.

Dans la première période, le jeu se tint dans le milieu de la patinoire durant 5 à 6 minutes, alors que Bouchard compta le premier point après un gros travail de 6 minutes. Il y eut de nombreux "officiés" dans cette première période. On aurait cru que ce point enregistrait par Bouchard donna de la vigueur aux Chevaliers de Colomb qui se retinrent dans les buts de Carson. Ce dernier fit un beau travail digne de mention. Il sauva en maintes fois son équipe d'une défaite encore plus écrasante, tantôt avec ses pieds, tantôt avec ses mains, son bâton et quelquefois même à genoux. Carson déjouait les lances de ses adversaires.

Chacun recut durant cette période la seule punition infligée durant toute la partie. Il s'agit certainement méritée, car il est un peu trop agressif, on pourrait certainement en dire autant de Stroud. Ce dernier recut, en chausserie à son pied, de Ville-mure, qui lui a montré les grosses dents en certaines occasions. Cooper a joué une partie de professionnel l'an passé, il était plutôt agressif, cette année il joue comme un vrai sportsman.

Dans la deuxième période, le commencement, les Inn paraissent vouloir prendre d'assaut les buts de Hogue, mais le gardien des buts des C. de C. était là et déjoua toutes leurs "combines". Voyant leurs tentatives, Ville-mure, Laerte et Houde jouèrent d'ensemble et se lancèrent dans les buts de Carson. C'est alors que Carson, sur un lancé de Laerte, enregistra un point pour ses adversaires, en voulant arrêter la rondelle. Cette victoire aussi subite qu'inattendue, fit que Laerte, Dupont et Rivard redoublèrent de zèle et s'unirent à leurs copains pour forcer la défense des Inn. Après 7 minutes de gros jeu, vite et serré, Rivard compta le troisième point en faveur des C. de C. Stroud et Bishop se lancèrent alors pour de bon dans la mêlée; durant quelques minutes le jeu se tint au milieu de la patinoire, puis se rapprocha des buts de Hogue. Les gens du Inn firent si bien qu'ils comptèrent deux points de suite, dont l'un par Stroud et l'autre par Bishop, s'évitant un blanchissage.

Dans la troisième période on enregistra moins de offenses, le jeu est très beau et serré. Il y a de l'enthousiasme dans la foule rassemblée sur les bords de la patinoire, la presque totalité paraît manifeste en faveur des C. de C. et chaque fois qu'un joueur des Inn rate un coup ou qu'il essai la glace... il reçoit un quolibet.

Bouchard sur combine de Houde et de Ville-mure enregistra le cinquième point en faveur des C. de C. et le dernier de la partie après un jeu de 12 minutes. Jusqu'à la fin de la partie, à partir de ces succès de Bouchard, la rondelle voyagea d'un but à l'autre, donnant un gros travail à Hogue et Carson, qui redoublèrent de surveillance et nous montrèrent leur savoir.

En général les joueurs des deux équipes firent de beaux coups, chez les Inn ceux qui paraissent avoir été les étoiles de la soirée furent Carson, Cooper, Stroud et Bishop. Chez les Chevaliers de Colomb, Ville-mure, Houde, Hogue et Bouchard furent les étoiles mais nous ajouterons en toute franchise que les substitués aussi bien que Laerte, Dupont et Bastien ont joué en maîtres.

L'alignement fut le suivant:

Chevaliers de Colomb	Laur.	Inn.
Hogue	but	Carson
Laerte	défense	Church
Dupont	défense	Allan
Houde	seigneur	Geo. Baker
Bouchard	aile gauche	D. Stroud
Ville-mure	aile droite	R. Cooper
Bastien	substitués	DeBoissieu
Rivard		Bishop
Laerte		
Boisvert		
Bourassa		

Arbitre: MM. Frank Gauthier et Tom Richardson.

Chronométrateur: M. Bill Nason.

Juge des buts: M. Paul Surprenant.

Détail du score: 1ère période: Chev. de Colomb, Bouchard... 6.00 Chev. de Colomb, Bastien... 14.00

Deuxième période: Chev. de Colomb, Laerte... 1.00 Chev. de Colomb, Rivard... 7.00 Laur. Inn Stroud... 4.00 Laur. Inn, Bishop... 7.00 Chev. de Colomb, Bouchard... 12.00

"Ainsi J'ai Fait Plus de \$800.00 En Travaillant a la Maison"

Tel est le beau résultat accompli par une femme—avec l'Auto Knitter. Il n'y a pas bien des propriétaires d'Auto Knitter qui peuvent consacrer assez de temps et d'énergie à cette industrie domestique pour faire des gains aussi extraordinaires que ceux-là, mais des femmes de partout grossissent leurs bourses de bien des dollars extra chaque semaine, grâce à l'auto-tricotage. N'aimeriez-vous pas à convertir quelques-unes de vos heures de loisir en bon agent sonnante ?

Par Mme Mary Lillington

MON expérience avec l'Auto-Knitter s'étend sur une période de plus de deux ans et pendant tout ce temps-là j'ai eu raison de considérer ma petite machine comme une amie véritable par les temps de besoin.

Au printemps de 1919, mon mari perdit sa position et plusieurs mois durant il lui fut impossible de trouver de l'ouvrage. Nos économies de plusieurs années disparurent et je me rendis compte qu'il me fallait trouver quelque moyen de faire de l'argent par mes heures de loisir à la maison. Que pouvais-je faire? Je savais coudre, mais pas assez pour faire des robes, et le travail au crochet et les ouvrages de fantaisie ne sont pas très profitables.

J'avais presque perdu l'espoir de trouver quelque chose à faire, lorsqu'un jour je vis par hasard une annonce de l'Auto Knitter dans une revue féminine et je m'aperçus que c'était justement là l'article que je cherchais. Avec l'assentiment de mon mari, nous décidâmes de faire venir une de ces machines. La compagnie accusa promptement réception de la commande et peu de temps après je recevais l'Auto Knitter en bon ordre avec un tricot commencé dessus.

Avec le livre d'instructions, il me fut facile d'apprendre et, à la fin de la première semaine, en pratiquant par mes heures de loisir, j'étais en mesure de faire une paire de bas parfaits. La laine que j'avais reçue en même temps que la machine je m'en servis au tricotage de bas et chaussettes pour ma famille, ce qui me fournit l'occasion de faire beaucoup de pratique et d'acquies de la vitesse. Mon mari n'en revenait pas de ses chaussettes et du peu de temps que cela me prenait pour en faire une paire. Je prenais plaisir à faire marcher la machine et j'aimais mieux ce travail-là que tout autre.

Il s'agit ensuite de trouver un marché pour les bas. Naturellement, j'avais, avec l'Auto Knitter Company, un contrat par lequel cette dernière s'engageait à prendre tous les bas que je pourrais envoyer, mais après avoir vu le gérant d'un grand magasin local et après lui avoir montré des échantillons, celui-ci s'engagea à accepter mon travail et je fis un profit de \$3.00 la douzaine de paires, ce que je considérais comme très bon.

Mes voisines et mes amies qui, dans le temps, avaient vu quel bon travail pouvait faire ma machine, commencèrent à m'envoyer tant de commandes que cela prenait tout mon temps pour les remplir. Dès le début j'avais fait tous les gros bas de laine pour mes enfants et au bout d'un certain temps, ces bas furent remarqués par les mamans de leurs compagnons de jeu. Quand on sut que j'avais fait ces bas moi-même sur l'Auto Knitter, je fus presque inondée de commandes. Les mamans des garçonnets de 10 à 14 ans ne tardèrent pas à s'apercevoir de la supériorité des bas tricotés à l'Auto Knitter sur le genre de ceux qu'il leur fallait acheter aux magasins, aux mêmes prix.

Je n'ai jamais eu de plainte mais bien des bonnes choses se sont dites sur mon travail. Mon mari avait l'habitude de remplir les bobines pendant que je tournais la machine, et c'est de cette façon que nous passâmes l'hiver à travailler. L'été suivant tous mes bas furent encore achetés par le magasin local et on me dit que les bas faits à l'Auto Knitter se vendaient mieux que toute autre sorte. Je fis un

vous pourriez transformer vos moments de loisir en gains continus qui ne tarderaient pas à se changer en sommes d'argent en valant réellement la peine—qui vous serviraient à acheter des habits, moubler la maison, grossir ses économies, ou pour satisfaire ces cent et un besoins que se présentent tout le temps et un besoins, alors que votre revenu familial est déjà absorbé par les dépenses régulières.

Quand une propriétaire d'Auto Knitter a besoin d'argent additionnel, elle n'a qu'à se mettre à tricoter des bas-type sur sa machine, en faire un envoi à la Auto Knitter Hosiery Company—et au bout de quelques jours elle en retire le prix—sous forme d'un "mandat d'argent de Toronto".

"Ce mandat d'argent de Toronto" est un visiteur bienvenu dans les familles canadiennes de tout le pays—il sert à payer pour toutes sortes de confort additionnels, plaisirs et menus articles de luxe. Cet argent aide à payer les nouvelles dépenses de meubles, de vêtements—offrir des cadeaux de bien-être—aider à faire instruire les enfants—payer les dépenses de vacances—acheter des nettoyeurs par la vide, cabinets de cuisine, machines à laver, phonographes et instruments aratoires—organiser la culture des champignons et l'élevage des poulets.

Plus de \$18,000 par année payés au tricoteuses

Le nombre total de bas qui nous sont envoyés par les Auto-Tricoteuses atteindra cette année le chiffre de plus de 150,000 paires, et le montant total de gains à attribuer aux "mandats d'argent de Toronto" excédera les \$18,000, ce qui vous donne une idée de l'importance de cette industrie de temps de loisir que la remarquable machine à tricoter Auto Knitter a rendue possible dans les familles canadiennes de partout.

Cette immense quantité de paires de bas est reçue à la fabrique des bas de 1,000 marchands dans toutes les parties du pays, y compris magasins à rayons, de merceries pour hommes et généraux—et vendus sous le nom commercial de "Has Tout Laine à l'Ancienne Mode".

Et sur ce grand nombre de paires, reçues de nos tricoteuses, nous avons des milliers de nouvelles comme de vieilles main—moins de 5% ont dû être mises de côté et retournées comme n'étant pas tout à fait du type pour lequel "Has Tout Laine à l'Ancienne Mode".

Tous les tricoteuses protégés par un contrat

On vous donne un Contrat d'Outrage signé pour cinq ans, renouvelable sur entente à cet effet, vous garantissant un marché pour chaque paire de bas-type à l'Ancienne Mode que vous tricotez, et fixant un prix défini qui vous sera payé pour votre travail, en outre de quoi on vous fournit de la laine pour remplacer, livre pour livre, celle que vous nous envoyez sous forme de bas.

Libre à vous de travailler autant ou aussi peu que vous voudrez—et le produit-type que vous complétez vous pouvez en disposer promptement et profitablement en l'adressant à la compagnie. Vous n'êtes ni obligés ni forcés de montrer d'envoyer tout ce que vous tricotez à la compagnie à moins que vous ne le vouliez. Libre à vous de faire des bas et de les vendre à vos amis ou voisins ou au commerce local. Mais si vous préférez ne pas solliciter pour les vendre, vous avez toujours le privilège de nous envoyer vos bas-type et vous en recevrez le montant d'après notre taux fixe de paiement, en même temps que la laine de remplacement.

Faites demander tous les faits et les détails au long

Si vous avez le moindre désir de gagner plus d'argent—si vous voulez convertir en argent vos heures de loisir, adressez-vous aussitôt à aujourd'hui le coupon ci-joint pour avoir les détails de notre offre au long, en même temps que le récit des succès obtenus par des centaines de femmes qui ont fait de leur métier de tricoteuses un moyen de vivre et de prendre pour faire ce genre de travail.

Ne retardez pas. Envoyez le coupon dès aujourd'hui. Rendez-vous compte des faits. Prenez en suite une décision. Vous ne devez pas attendre le jour où vous pourrez avoir de l'argent de plus—ne retardez donc pas à envoyer le coupon. Prenez dès maintenant la résolution de faire résoudre vos problèmes d'argent par vos heures de loisir. Jetez aujourd'hui même le coupon à la poste.

The Auto Knitter Hosiery (Canada) Co. Ltd. Dept 841, 1876 Davenport Road, West Toronto, Ont.

The Auto Knitter Hosiery (Canada) Co., Ltd Dept 841, 1876 Davenport Road, West Toronto, Ont.

Prérez de m'envoyer les détails au long sur le moyen de faire de l'argent chez soi avec l'Auto Knitter. J'indique timbre de 2 cents pour couvrir frais de poste etc. Il est entendu que la chose ne m'oblige en aucun cas.

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Province.....

Le Soleil, Québec, 5-1-23

Derniers Exploits des Alpinistes Canadiens



Le Club Alpin du Canada, qui est chaque année compte un nombre de plus en plus grand de hardis ascensionnistes, a choisi l'été dernier pour le théâtre de ses exploits alpins la région qui environne la passe Palliser et qui est située sur la ligne de la grande division des eaux, non loin du mont Assiniboine. Le ralliement général des membres, qui était le thème du genre, a eu lieu le 29 juillet au camp principal du Club. Celui-ci était établi au sommet de la passe Palliser, à une quarantaine de miles de Banff, où sont les quartiers-généraux permanents de l'organisation; il pouvait facilement être atteint de ce dernier endroit en moins de trois jours, grâce aux excellents sentiers qui conduisent vers cette partie des gigantesques Rocheuses, le paradis de ceux qui aiment les fortes altitudes. Le trajet se fait à dos d'âne, de même que le transport des approvisionnements de toutes sortes nécessaires pour un tel vo-

\$180 durant les mois d'été

Le premier chèque, que je reçus en paiement de mon travail, servit à solder un compte d'épicerie en souffrance. La chose me sembla trop belle pour être vraie, que j'avais gagné ce montant (\$30.00) par mes heures de loisir. Je tricoteai ensuite 60 douzaines de paires de chaussettes et fis un profit net de \$180.00. Dans l'intervalle, mon mari avait décroché une position temporaire et nous nous arrachions très bien. Je me vis en mesure de mettre une jolie petite somme de côté, et n'eût été l'Auto Knitter, nous aurions été dans une triste position.

Mes voisines et mes amies qui, dans le temps, avaient vu quel bon travail pouvait faire ma machine, commencèrent à m'envoyer tant de commandes que cela prenait tout mon temps pour les remplir. Dès le début j'avais fait tous les gros bas de laine pour mes enfants et au bout d'un certain temps, ces bas furent remarqués par les mamans de leurs compagnons de jeu. Quand on sut que j'avais fait ces bas moi-même sur l'Auto Knitter, je fus presque inondée de commandes. Les mamans des garçonnets de 10 à 14 ans ne tardèrent pas à s'apercevoir de la supériorité des bas tricotés à l'Auto Knitter sur le genre de ceux qu'il leur fallait acheter aux magasins, aux mêmes prix.

Je n'ai jamais eu de plainte mais bien des bonnes choses se sont dites sur mon travail. Mon mari avait l'habitude de remplir les bobines pendant que je tournais la machine, et c'est de cette façon que nous passâmes l'hiver à travailler. L'été suivant tous mes bas furent encore achetés par le magasin local et on me dit que les bas faits à l'Auto Knitter se vendaient mieux que toute autre sorte. Je fis un



Mme Mary Lillington



"Le gérant d'un gros magasin local s'engage à prendre mon travail"



"Tout mon temps passait pour remplir les commandes des voisines et des amies"

Plus de \$800 gagnés en deux ans

Je n'ai pu faire grand-chose cet hiver à cause de ma mauvaise santé, mais j'ai surtout tricoté des bas de garçons, qui je vends de \$1.00 à \$1.50 la paire, suivant la grandeur. J'ai aussi fait 10 douzaines de bas de sport pour un magasin local d'articles de sport; je les ai vendus \$4.00 la douzaine de paires. Ainsi j'ai fait plus de \$800 en travaillant chez moi dans les deux ans depuis que j'ai mon Auto Knitter, sans parler de ce que j'ai économisé en tricoteant les bas de mes enfants. Pour 75 cents je puis tricoter une meilleure paire de bas que ceux qui je pourrais acheter au prix de \$1.25. J'ai aussi tricoté des débarpes et des toques.

—Malgré tous les usages auxquels j'ai fait servir mon Auto Knitter, il est tout aussi bon que lorsqu'il était neuf, la seule chose qu'il m'a fallu remplacer ça été quelques aiguilles cassées. C'est là un excellent placement, donnant des bons revenus. Il nous a aidé dans bien des cas difficiles.

Mme Mary Lillington

Pourquoi ne pas vous procurer ce qu'il vous faut avec l'auto-tricotage?

Bien que vous n'avez peut-être pas actuellement besoin de gagner de l'argent, comme il serait plaisant pour vous d'en gagner, n'est-ce pas? Vous assurez un couple d'heures le soir tout en vous occupant agréablement à un travail facile et réellement plus intéressant que la broderie ou l'ouvrage au crochet, et savoir que chaque pièce d'ouvrage-type que vous faites à un marché constant, toujours prêt qui l'attend—c'est là de la satisfaction véritable. Tel est l'avantage dont des milliers de femmes ont et même des hommes, jouissent aujourd'hui parce qu'ils ont appris à faire un patron-type des bas tout laine sur la commodité petite machine à la main appelé "Auto Knitter".

Si vous aussi vous aviez un Auto Knitter



6 FOIS 4

Le Journal des Petites Annonces
publie six insertions consécutives
pour le prix de quatre

Téléphone 6800

TARIF

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER sur St-Jean, chauffage à l'eau chaude, bain, téléphone, eau chaude, chauffage central, téléphone, 1200-1210, 1211-1212, 1213-1214, 1215-1216, 1217-1218, 1219-1220, 1221-1222, 1223-1224, 1225-1226, 1227-1228, 1229-1230, 1231-1232, 1233-1234, 1235-1236, 1237-1238, 1239-1240, 1241-1242, 1243-1244, 1245-1246, 1247-1248, 1249-1250, 1251-1252, 1253-1254, 1255-1256, 1257-1258, 1259-1260, 1261-1262, 1263-1264, 1265-1266, 1267-1268, 1269-1270, 1271-1272, 1273-1274, 1275-1276, 1277-1278, 1279-1280, 1281-1282, 1283-1284, 1285-1286, 1287-1288, 1289-1290, 1291-1292, 1293-1294, 1295-1296, 1297-1298, 1299-1300, 1301-1302, 1303-1304, 1305-1306, 1307-1308, 1309-1310, 1311-1312, 1313-1314, 1315-1316, 1317-1318, 1319-1320, 1321-1322, 1323-1324, 1325-1326, 1327-1328, 1329-1330, 1331-1332, 1333-1334, 1335-1336, 1337-1338, 1339-1340, 1341-1342, 1343-1344, 1345-1346, 1347-1348, 1349-1350, 1351-1352, 1353-1354, 1355-1356, 1357-1358, 1359-1360, 1361-1362, 1363-1364, 1365-1366, 1367-1368, 1369-1370, 1371-1372, 1373-1374, 1375-1376, 1377-1378, 1379-1380, 1381-1382, 1383-1384, 1385-1386, 1387-1388, 1389-1390, 1391-1392, 1393-1394, 1395-1396, 1397-1398, 1399-1400, 1401-1402, 1403-1404, 1405-1406, 1407-1408, 1409-1410, 1411-1412, 1413-1414, 1415-1416, 1417-1418, 1419-1420, 1421-1422, 1423-1424, 1425-1426, 1427-1428, 1429-1430, 1431-1432, 1433-1434, 1435-1436, 1437-1438, 1439-1440, 1441-1442, 1443-1444, 1445-1446, 1447-1448, 1449-1450, 1451-1452, 1453-1454, 1455-1456, 1457-1458, 1459-1460, 1461-1462, 1463-1464, 1465-1466, 1467-1468, 1469-1470, 1471-1472, 1473-1474, 1475-1476, 1477-1478, 1479-1480, 1481-1482, 1483-1484, 1485-1486, 1487-1488, 1489-1490, 1491-1492, 1493-1494, 1495-1496, 1497-1498, 1499-1500, 1501-1502, 1503-1504, 1505-1506, 1507-1508, 1509-1510, 1511-1512, 1513-1514, 1515-1516, 1517-1518, 1519-1520, 1521-1522, 1523-1524, 1525-1526, 1527-1528, 1529-1530, 1531-1532, 1533-1534, 1535-1536, 1537-1538, 1539-1540, 1541-1542, 1543-1544, 1545-1546, 1547-1548, 1549-1550, 1551-1552, 1553-1554, 1555-1556, 1557-1558, 1559-1560, 1561-1562, 1563-1564, 1565-1566, 1567-1568, 1569-1570, 1571-1572, 1573-1574, 1575-1576, 1577-1578, 1579-1580, 1581-1582, 1583-1584, 1585-1586, 1587-1588, 1589-1590, 1591-1592, 1593-1594, 1595-1596, 1597-1598, 1599-1600, 1601-1602, 1603-1604, 1605-1606, 1607-1608, 1609-1610, 1611-1612, 1613-1614, 1615-1616, 1617-1618, 1619-1620, 1621-1622, 1623-1624, 1625-1626, 1627-1628, 1629-1630, 1631-1632, 1633-1634, 1635-1636, 1637-1638, 1639-1640, 1641-1642, 1643-1644, 1645-1646, 1647-1648, 1649-1650, 1651-1652, 1653-1654, 1655-1656, 1657-1658, 1659-1660, 1661-1662, 1663-1664, 1665-1666, 1667-1668, 1669-1670, 1671-1672, 1673-1674, 1675-1676, 1677-1678, 1679-1680, 1681-1682, 1683-1684, 1685-1686, 1687-1688, 1689-1690, 1691-1692, 1693-1694, 1695-1696, 1697-1698, 1699-1700, 1701-1702, 1703-1704, 1705-1706, 1707-1708, 1709-1710, 1711-1712, 1713-1714, 1715-1716, 1717-1718, 1719-1720, 1721-1722, 1723-1724, 1725-1726, 1727-1728, 1729-1730, 1731-1732, 1733-1734, 1735-1736, 1737-1738, 1739-1740, 1741-1742, 1743-1744, 1745-1746, 1747-1748, 1749-1750, 1751-1752, 1753-1754, 1755-1756, 1757-1758, 1759-1760, 1761-1762, 1763-1764, 1765-1766, 1767-1768, 1769-1770, 1771-1772, 1773-1774, 1775-1776, 1777-1778, 1779-1780, 1781-1782, 1783-1784, 1785-1786, 1787-1788, 1789-1790, 1791-1792, 1793-1794, 1795-1796, 1797-1798, 1799-1800, 1801-1802, 1803-1804, 1805-1806, 1807-1808, 1809-1810, 1811-1812, 1813-1814, 1815-1816, 1817-1818, 1819-1820, 1821-1822, 1823-1824, 1825-1826, 1827-1828, 1829-1830, 1831-1832, 1833-1834, 1835-1836, 1837-1838, 1839-1840, 1841-1842, 1843-1844, 1845-1846, 1847-1848, 1849-1850, 1851-1852, 1853-1854, 1855-1856, 1857-1858, 1859-1860, 1861-1862, 1863-1864, 1865-1866, 1867-1868, 1869-1870, 1871-1872, 1873-1874, 1875-1876, 1877-1878, 1879-1880, 1881-1882, 1883-1884, 1885-1886, 1887-1888, 1889-1890, 1891-1892, 1893-1894, 1895-1896, 1897-1898, 1899-1900, 1901-1902, 1903-1904, 1905-1906, 1907-1908, 1909-1910, 1911-1912, 1913-1914, 1915-1916, 1917-1918, 1919-1920, 1921-1922, 1923-1924, 1925-1926, 1927-1928, 1929-1930, 1931-1932, 1933-1934, 1935-1936, 1937-1938, 1939-1940, 1941-1942, 1943-1944, 1945-1946, 1947-1948, 1949-1950, 1951-1952, 1953-1954, 1955-1956, 1957-1958, 1959-1960, 1961-1962, 1963-1964, 1965-1966, 1967-1968, 1969-1970, 1971-1972, 1973-1974, 1975-1976, 1977-1978, 1979-1980, 1981-1982, 1983-1984, 1985-1986, 1987-1988, 1989-1990, 1991-1992, 1993-1994, 1995-1996, 1997-1998, 1999-2000, 2001-2002, 2003-2004, 2005-2006, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012, 2013-2014, 2015-2016, 2017-2018, 2019-2020, 2021-2022, 2023-2024, 2025-2026, 2027-2028, 2029-2030, 2031-2032, 2033-2034, 2035-2036, 2037-2038, 2039-2040, 2041-2042, 2043-2044, 2045-2046, 2047-2048, 2049-2050, 2051-2052, 2053-2054, 2055-2056, 2057-2058, 2059-2060, 2061-2062, 2063-2064, 2065-2066, 2067-2068, 2069-2070, 2071-2072, 2073-2074, 2075-2076, 2077-2078, 2079-2080, 2081-2082, 2083-2084, 2085-2086, 2087-2088, 2089-2090, 2091-2092, 2093-2094, 2095-2096, 2097-2098, 2099-2100, 2101-2102, 2103-2104, 2105-2106, 2107-2108, 2109-2110, 2111-2112, 2113-2114, 2115-2116, 2117-2118, 2119-2120, 2121-2122, 2123-2124, 2125-2126, 2127-2128, 2129-2130, 2131-2132, 2133-2134, 2135-2136, 2137-2138, 2139-2140, 2141-2142, 2143-2144, 2145-2146, 2147-2148, 2149-2150, 2151-2152, 2153-2154, 2155-2156, 2157-2158, 2159-2160, 2161-2162, 2163-2164, 2165-2166, 2167-2168, 2169-2170, 2171-2172, 2173-2174, 2175-2176, 2177-2178, 2179-2180, 2181-2182, 2183-2184, 2185-2186, 2187-2188, 2189-2190, 2191-2192, 2193-2194, 2195-2196, 2197-2198, 2199-2200, 2201-2202, 2203-2204, 2205-2206, 2207-2208, 2209-2210, 2211-2212, 2213-2214, 2215-2216, 2217-2218, 2219-2220, 2221-2222, 2223-2224, 2225-2226, 2227-2228, 2229-2230, 2231-2232, 2233-2234, 2235-2236, 2237-2238, 2239-2240, 2241-2242, 2243-2244, 2245-2246, 2247-2248, 2249-2250, 2251-2252, 2253-2254, 2255-2256, 2257-2258, 2259-2260, 2261-2262, 2263-2264, 2265-2266, 2267-2268, 2269-2270, 2271-2272, 2273-2274, 2275-2276, 2277-2278, 2279-2280, 2281-2282, 2283-2284, 2285-2286, 2287-2288, 2289-2290, 2291-2292, 2293-2294, 2295-2296, 2297-2298, 2299-2300, 2301-2302, 2303-2304, 2305-2306, 2307-2308, 2309-2310, 2311-2312, 2313-2314, 2315-2316, 2317-2318, 2319-2320, 2321-2322, 2323-2324, 2325-2326, 2327-2328, 2329-2330, 2331-2332, 2333-2334, 2335-2336, 2337-2338, 2339-2340, 2341-2342, 2343-2344, 2345-2346, 2347-2348, 2349-2350, 2351-2352, 2353-2354, 2355-2356, 2357-2358, 2359-2360, 2361-2362, 2363-2364, 2365-2366, 2367-2368, 2369-2370, 2371-2372, 2373-2374, 2375-2376, 2377-2378, 2379-2380, 2381-2382, 2383-2384, 2385-2386, 2387-2388, 2389-2390, 2391-2392, 2393-2394, 2395-2396, 2397-2398, 2399-2400, 2401-2402, 2403-2404, 2405-2406, 2407-2408, 2409-2410, 2411-2412, 2413-2414, 2415-2416, 2417-2418, 2419-2420, 2421-2422, 2423-2424, 2425-2426, 2427-2428, 2429-2430, 2431-2432, 2433-2434, 2435-2436, 2437-2438, 2439-2440, 2441-2442, 2443-2444, 2445-2446, 2447-2448, 2449-2450, 2451-2452, 2453-2454, 2455-2456, 2457-2458, 2459-2460, 2461-2462, 2463-2464, 2465-2466, 2467-2468, 2469-2470, 2471-2472, 2473-2474, 2475-2476, 2477-2478, 2479-2480, 2481-2482, 2483-2484, 2485-2486, 2487-2488, 2489-2490, 2491-2492, 2493-2494, 2495-2496, 2497-2498, 2499-2500, 2501-2502, 2503-2504, 2505-2506, 2507-2508, 2509-2510, 2511-2512, 2513-2514, 2515-2516, 2517-2518, 2519-2520, 2521-2522, 2523-2524, 2525-2526, 2527-2528, 2529-2530, 2531-2532, 2533-2534, 2535-2536, 2537-2538, 2539-2540, 2541-2542, 2543-2544, 2545-2546, 2547-2548, 2549-2550, 2551-2552, 2553-2554, 2555-2556, 2557-2558, 2559-2560, 2561-2562, 2563-2564, 2565-2566, 2567-2568, 2569-2570, 2571-2572, 2573-2574, 2575-2576, 2577-2578, 2579-2580, 2581-2582, 2583-2584, 2585-2586, 2587-2588, 2589-2590, 2591-2592, 2593-2594, 2595-2596, 2597-2598, 2599-2600, 2601-2602, 2603-2604, 2605-2606, 2607-2608, 2609-2610, 2611-2612, 2613-2614, 2615-2616, 2617-2618, 2619-2620, 2621-2622, 2623-2624, 2625-2626, 2627-2628, 2629-2630, 2631-2632, 2633-2634, 2635-2636, 2637-2638, 2639-2640, 2641-2642, 2643-2644, 2645-2646, 2647-2648, 2649-2650, 2651-2652, 2653-2654, 2655-2656, 2657-2658, 2659-2660, 2661-2662, 2663-2664, 2665-2666, 2667-2668, 2669-2670, 2671-2672, 2673-2674, 2675-2676, 2677-2678, 2679-2680, 2681-2682, 2683-2684, 2685-2686, 2687-2688, 2689-2690, 2691-2692, 2693-2694, 2695-2696, 2697-2698, 2699-2700, 2701-2702, 2703-2704, 2705-2706, 2707-2708, 2709-2710, 2711-2712, 2713-2714, 2715-2716, 2717-2718, 2719-2720, 2721-2722, 2723-2724, 2725-2726, 2727-2728, 2729-2730, 2731-2732, 2733-2734, 2735-2736, 2737-2738, 2739-2740, 2741-2742, 2743-2744, 2745-2746, 2747-2748, 2749-2750, 2751-2752, 2753-2754, 2755-2756, 2757-2758, 2759-2760, 2761-2762, 2763-2764, 2765-2766, 2767-2768, 2769-2770, 2771-2772, 2773-2774, 2775-2776, 2777-2778, 2779-2780, 2781-2782, 2783-2784, 2785-2786, 2787-2788, 2789-2790, 2791-2792, 2793-2794, 2795-2796, 2797-2798, 2799-2800, 2801-2802, 2803-2804, 2805-2806, 2807-2808, 2809-2810, 2811-2812, 2813-2814, 2815-2816, 2817-2818, 2819-2820, 2821-2822, 2823-2824, 2825-2826, 2827-2828, 2829-2830, 2831-2832, 2833-2834, 2835-2836, 2837-2838, 2839-2840, 2841-2842, 2843-2844, 2845-2846, 2847-2848, 2849-2850, 2851-2852, 2853-2854, 2855-2856, 2857-2858, 2859-2860, 2861-2862, 2863-2864, 2865-2866, 2867-2868, 2869-2870, 2871-2872, 2873-2874, 2875-2876, 2877-2878, 2879-2880, 2881-2882, 2883-2884, 2885-2886, 2887-2888, 2889-2890, 2891-2892, 2893-2894, 2895-2896, 2897-2898, 2899-2900, 2901-2902, 2903-2904, 2905-2906, 2907-2908, 2909-2910, 2911-2912, 2913-2914, 2915-2916, 2917-2918, 2919-2920, 2921-2922, 2923-2924, 2925-2926, 2927-2928, 2929-2930, 2931-2932, 2933-2934, 2935-2936, 2937-2938, 2939-2940, 2941-2942, 2943-2944, 2945-2946, 2947-2948, 2949-2950, 2951-2952, 2953-2954, 2955-2956, 2957-2958, 2959-2960, 2961-2962, 2963-2964, 2965-2966, 2967-2968, 2969-2970, 2971-2972, 2973-2974, 2975-2976, 2977-2978, 2979-2980, 2981-2982, 2983-2984, 2985-2986, 2987-2988, 2989-2990, 2991-2992, 2993-2994, 2995-2996, 2997-2998, 2999-3000, 3001-3002, 3003-3004, 3005-3006, 3007-3008, 3009-3010, 3011-3012, 3013-3014, 3015-3016, 3017-3018, 3019-3020, 3021-3022, 3023-3024, 3025-3026, 3027-3028, 3029-3030, 3031-3032, 3033-3034, 3035-3036, 3037-3038, 3039-3040, 3041-3042, 3043-3044, 3045-3046, 3047-3048, 3049-3050, 3051-3052, 3053-3054, 3055-3056, 3057-3058, 3059-3060, 3061-3062, 3063-3064, 3065-3066, 3067-3068, 3069-3070, 3071-3072, 3073-3074, 3075-3076, 3077-3078, 3079-3080, 3081-3082, 3083-3084, 3085-3086, 3087-3088, 3089-3090, 3091-3092, 3093-3094, 3095-3096, 3097-3098, 3099-3100, 3101-3102, 3103-3104, 3105-3106, 3107-3108, 3109-3110, 3111-3112, 3113-3114, 3115-3116, 3117-3118, 3119-3120, 3121-3122, 3123-3124, 3125-3126, 3127-3128, 3129-3130, 3131-3132, 3133-3134, 3135-3136, 3137-3138, 3139-3140, 3141-3142, 3143-3144, 3145-3146, 3147-3148, 3149-3150, 3151-3152, 3153-3154, 3155-3156, 3157-3158, 3159-3160, 3161-3162, 3163-3164, 3165-3166, 3167-3168, 3169-3170, 3171-3172, 3173-3174, 3175-3176, 3177-3178, 3179-3180, 3181-3182, 3183-3184, 3185-3186, 3187-3188, 3189-3190, 3191-3192, 3193-3194, 3195-3196, 3197-3198, 3199-3200, 3201-3202, 3203-3204, 3205-3206, 3207-3208, 3209-3210, 3211-3212, 3213-3214, 3215-3216, 3217-3218, 3219-3220, 3221-3222, 3223-3224, 3225-3226, 3227-3228, 3229-3230, 3231-3232, 3233-3234, 3235-3236, 3237-3238, 3239-3240, 3241-3242, 3243-3244, 3245-3246, 3247-3248, 3249-3250, 3251-3252, 3253-3254, 3255-3256, 3257-3258, 3259-3260, 3261-3262, 3263-3264, 3265-3266, 3267-3268, 3269-3270, 3271-3272, 3273-3274, 3275-3276, 3277-3278, 3279-3280, 3281-3282, 3283-3284, 3285-3286, 3287-3288, 3289-3290, 3291-3292, 3293-3294, 3295-3296, 3297-3298, 3299-3300, 3301-3302, 3303-3304, 3305-3306, 3307-3308, 3309-3310, 3311-3312, 3313-3314, 3315-3316, 3317-3318, 3319-3320, 3321-3322, 3323-3324, 3325-3326, 3327-3328, 3329-3330, 3331-3332, 3333-3334, 3335-3336, 3337-3338, 3339-3340, 3341-3342, 3343-3344, 3345-3346, 3347-3348, 3349-3350, 3351-3352, 3353-3354, 3355-3356, 3357-3358, 3359-3360, 3361-3362, 3363-3364, 3365-3366, 3367-3368, 3369-3370, 3371-3372, 3373-3374, 3375-3376, 3377-3378, 3379-3380, 33

ANNONCES CLASSÉES

AVIS AUX PERSONNES... DEUX DAMES... MACHINERIE... SOFA-LIT... FLEURS POUR TOUS OCCASIONS... FUNERAILLES DE M. O. LESSARD... NAISSANCES... DECES... NOUVELLE LAMPE... REINE des Cigarettes... MAGASIN A LOUER... CHAMBRE A LOUER... CAPOT DE CHAY...

LEFEBRE... STATISTIQUES DE LA PRISON... LES ENQUETES SUR LES INCENDIES... LA CONFERENCE SERAIT ROMPUE... LA MAISON PATERNELLE... RETRAITES FERMEES... VIEILLE COUTUME... DECES... NOUVELLE LAMPE... REINE des Cigarettes... MAGASIN A LOUER... CHAMBRE A LOUER... CAPOT DE CHAY...

STATISTIQUES DE LA PRISON... LES ENQUETES SUR LES INCENDIES... LA CONFERENCE SERAIT ROMPUE... LA MAISON PATERNELLE... RETRAITES FERMEES... VIEILLE COUTUME... DECES... NOUVELLE LAMPE... REINE des Cigarettes... MAGASIN A LOUER... CHAMBRE A LOUER... CAPOT DE CHAY...

LES ENQUETES SUR LES INCENDIES... LA CONFERENCE SERAIT ROMPUE... LA MAISON PATERNELLE... RETRAITES FERMEES... VIEILLE COUTUME... DECES... NOUVELLE LAMPE... REINE des Cigarettes... MAGASIN A LOUER... CHAMBRE A LOUER... CAPOT DE CHAY...

LA CONFERENCE SERAIT ROMPUE... LA MAISON PATERNELLE... RETRAITES FERMEES... VIEILLE COUTUME... DECES... NOUVELLE LAMPE... REINE des Cigarettes... MAGASIN A LOUER... CHAMBRE A LOUER... CAPOT DE CHAY...

RETRAITES FERMEES... VIEILLE COUTUME... DECES... NOUVELLE LAMPE... REINE des Cigarettes... MAGASIN A LOUER... CHAMBRE A LOUER... CAPOT DE CHAY...

Etes Vous Torturé par la Constipation? RODLAX. Son Eminence le Cardinal, à Sa Grandeur Mgr Roy, à Mgr Marois et à Mgr Lefebvre, à Mgr Lacombe, à Mgr Lefebvre, à Mgr Lefebvre...

LA MAISON PATERNELLE. (Suite de la page 4) nimité des sympathies qui sont venues de partout, des protestants aussi bien que des catholiques, des plus grands comme des plus humbles, à...

LE GEFONOLA COLUMBIA. Notre assortiment de la nouvelle année est arrivé, et après la grande demande qui s'est fait sentir en décembre, nous sommes en mesure de livrer n'importe quel Modèle à partir de \$37.50 EN MONTANT

CHEZ LINDSAY C.W. LINDSAY LIMITEE. 201-203 RUE ST-JEAN QUEBEC. Nous conditions de paiement exceptionnellement faciles conviendront à tous les acheteurs futurs et tous sont invités de venir examiner ces instruments.

Préliminaires de notre GRANDE VENTE DE JANVIER. Nous annoncerons au cours de la semaine prochaine notre grande vente à réduction de janvier. Voici ce que nous avons pu préparer pour cette semaine.

Reine des Cigarettes. Reconnue pour sa qualité supérieure et sa saveur délicate. 10 pour 15¢, 25 " 35¢. IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITEE

CE TRONC N'EST PAS A LA BASILIQUE

L'HON. M. LEMIEUX EN VISITE A QUEBEC

Après deux jours passés à Québec, dans la famille de M. le Juge Charles Pointier, son beau-frère, l'hon. M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes d'Ottawa se dispose à retourner ce soir dans la capitale.

Le court passage de l'hon. M. Lemieux lui a permis de raviver les sympathies profondes qu'il a toujours éprouvées pour notre population de la Haute et ardemment canadienne.

C'est ainsi que l'hon. M. Lemieux a tenu à exprimer personnellement ses sympathies au cardinal Bégin, tout en lui ayant causé l'inconnu de la Basilique.

La session fédérale s'ouvrira à Ottawa le 31 janvier prochain.

LA ST-VINCENT-DE-PAUL A L'ARCHEVECHE

C'est dimanche prochain le 7 du courant que les membres de la Société de St-Vincent-de-Paul ont présenté leurs hommages à Son Eminence le Cardinal Bégin à l'occasion de Noël An.

Les membres de la Société, actifs et honoraires, ont été reçus au petit séminaire de Québec, salle de la paroisse, à 3 h. 30. Ils se rendront de là à l'archevêché à 4 heures.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

Un enfant de trois ans et demi, Gérard, fils de M. Léonidas Couture, de Lévis, a succombé hier soir aux blessures qu'il s'était infligées en répandant sur lui une cuvette d'eau bouillante.

Au moment où sa mère se préparait à laver la vaisselle devant le feu, l'enfant s'approcha de la table où elle avait déposé la cuvette remplie d'eau bouillante, s'accrocha au bord et la répandit sur lui. Les brûlures dont il souffrait étaient si graves qu'il ne put survivre.

DECEDEE

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Thérèse Guérard, fille de feu Charles Guérard, arrivée après une longue maladie soufferte avec résignation.

La défunte était la sœur de MM. Joseph Guérard, Adolphe et Albert Guérard, de M. Yves Frank Lamontagne et de Mlle Angéline Guérard. Depuis de nombreuses années la défunte était au service de la maison P.-A. Alain.

Ses funérailles auront lieu lundi matin, à Jacques-Cartier.

À la famille en deuil vont toutes nos sympathies.

AUX ZOUAVES DE LIMOLOU

Demain soir de l'Épiphanie le rassemblement aura lieu à 9 h. à la salle paroissiale, pour assister en chœur à la messe de Noël. Que tous se fassent un devoir d'être présents.

PAR ORDRE

DANS LE MONDE DE LA FINANCE

Nous venons d'apprendre que monsieur A.-W. Roussseau vient d'entrer au service de la maison L.-A. Gaudry, liquidateur en valeurs de placements.

On se rappelle que monsieur Roussseau faisait autrefois partie du personnel de la Compagnie de valeurs Provinciales Securities Ltd. avant d'entrer à titre d'inspecteur à la Banque Provinciale du Canada, pour ensuite accepter, la période d'une des principales succursales de la Banque Hochelaga, poste qu'il occupait lorsqu'il décéda de sa mort prématurée nous occupant de commerce d'obligations.

L'expérience que lui a donnée les différentes positions importantes qu'il a déjà occupées sera précieuse pour le public épargnant qui a besoin de renseignements en valeurs de placements et nous sommes certains que l'on saura apprécier le soin que prend monsieur L.-A. Gaudry, pour assurer ce service. Monsieur Roussseau a été nommé à la Banque Provinciale par monsieur Charles Lévesque, qui est avantageusement connu à Québec.

Cette maison, en plus du commerce général d'obligations, fait des opérations de placements préférentielles hypothécaires qui deviennent de plus en plus populaires parmi les capitalistes, gros et petits, et ont assuré un revenu de 6 1/2 pour cent et plus, tout en comportant des garanties parfaites.

Guidé par M. L.-A. Gaudry, qui a déjà une réputation enviable dans le monde de la finance, nous prévoyons qu'avant longtemps cette maison sera l'une des plus importantes de notre quartier. Nous tenons à féliciter le fondateur de cette organisation de son initiative et lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

CONSTABLE DECEDE

La police municipale est en deuil. Un de ses membres, le constable Charles Munn, est décédé hier, à l'hôpital Jeffrey Hale, à l'âge de 44 ans, après plusieurs mois de maladie.

Le défunt était dans la police depuis 1911, il y a près d'un an qu'il tomba malade et son cas, depuis, n'a fait qu'empirer.

Le constable Munn était estimé de ses compagnons et son décès était excoeurant. Ses chefs n'avaient qu'à se louer de ses services.

Son épouse et sept enfants lui survivent.

TRONC ONT 5

Trouton, Ont., 5.—Des chiens ont dévoré la charogne, hier, à un écurie de Prince-Edouard. L'animal a été tué par M. James-A. Bontar.

CE QUI RESTE DU BEAU COUVENT DE ST-GEORGES



Les vignettes reproduites plus haut présentent sous deux aspects différents les ruines du couvent de St-Georges de Beauce ou tant de nos mères canadiennes ont reçu leur instruction.—Comme on peut le voir ce magnifique bâtiment a été entièrement détruit, il n'en reste que des parties de murs qui ne serviront peut-être même pas à sa reconstruction—Cliché J.-A.-S. Gagnon, St-Georges (Beauce)

LA TROUPE D'OPERETTE FRANÇAISE

Elle comprend plus de 80 artistes dont les plus en vedette de Paris—Elle arrivera la semaine prochaine

DES NOMS

Un chéogramme nous apporte les noms des principaux artistes de la troupe d'opérette française qui s'est embarquée à bord du "Roisillon" pour une tournée en Amérique.

La troupe arrivera à Montréal mercredi prochain et débutera le lundi suivant.

Après avoir joué deux semaines à Montréal, elle ira à Québec pour une semaine.

Jamais organisation artistique étrangère aussi complète et considérable a visité le Canada. C'est un vrai tour de force qui vient d'accomplir notre distingué impresario, M. J.-A. Gaudin, qui nous a procuré après la tournée de la Comédie Française qui a eu tant de succès, un nouveau régal artistique.

Le groupe de l'opérette française comprendra plus de 80 artistes, dont 25 musiciens et 35 choristes auxquels sont joints quelques artistes du pays, entre autres M. Roberval, chef d'orchestre, et Mme Jane Martine, mezzo-soprano. Maintenant voici les noms des principaux artistes français.

Mlle chœur-faute Mlle Lucie Bachelet, de l'Opéra-Comique de Paris; Mme chœur-faute Mlle Noëmy, de la Gaieté Lyrique de Paris; Mme chœur-faute Mlle Delorme, du Trianon Lyrique de Paris.

Madame Leo de Moulin, de la Gaieté Lyrique remplira les rôles des chœurs.

Mlle Bertrand et Quadri, pour les petits emplois.

Le ténor, M. José de Laquerrière, de la Gaieté Lyrique.

Second ténor, M. Leroux, de la Gaieté Lyrique.

Le comique, M. Laurent Rolland, des Folies Dramatiques de Paris.

Le bariton, M. Le Tertre, du Trianon Lyrique—MM. Emile, Louis, ténor et Jean Delorge, basse pour les rôles.

M. Maurice Jaquet, de l'Opéra Comique et de la Gaieté Lyrique, sera le premier chef d'orchestre avec M. Alexandre Horepans, comme assistant et révérend Père O'Reilly, en grande pompe, à l'église St-Patrice, rue McMahon.

C'est le Rév. Père Connolly, C. T. S. R., qui a procédé à la levée du corps et le Rév. Père McCormack, M. J. Veve Henchey a rendu "l'Adieu" à Schubert.

Ceux qui connaissent le deuil étaient M. John Byrne, père du défunt; M. Luke Korwin, beaux-pères; MM. William, T. D., et A.-C. Byrne, les oncles; MM. J.-B. Byrne, John Byrne, Leonard Byrne, William, Christie et W.-G. Byrne, Adjuvants et M. Dassault, les cousins.

MM. Albert Paquet, T. Butler, G. Murphy, B. Hayden, G. Alexander, H. Walker ont porté les coins du poêle.

Les cotes mortels du défunt ont été inhumés au cimetière St-Patrick.

UNE FORTUNE ENTIERE AUX UNIVERSITES

Sept de ces institutions se partageront la somme de \$57,000 qu'avait laissée M. Robert Bruce

RARE TESTAMENT

Un montant de \$57,000, don d'un ancien citoyen de Bergeville, sera également partagé entre sept universités et collèges protestants du Dominion. Les circonstances qui entourèrent cette donation sont particulièrement intéressantes. Il y a quelques années, mourut à Silvery un vieillard du nom de Robert Bruce. En vertu de son testament, il légua à son fils et à ses trois filles la jouissance de sa fortune évaluée à \$57,000. Au cas où quelques-unes d'elles mourraient sans testament, le montant précité serait également divisé entre des institutions d'enseignement. La dernière survivante de la famille, Mme Neilson, est morte, dernièrement, à Bergeville, et comme elle n'a pas laissé de testament, la fortune de son père servira à faire instruire des sujets d'origine écossaise.

FUNERAILLES DE WILLIAM BYRNE

Les funérailles du fils de M. John William Byrne, dont on annonçait la mort, ont eu lieu hier, à 10 heures, en grande pompe, à l'église St-Patrice, rue McMahon.

C'est le Rév. Père Connolly, C. T. S. R., qui a procédé à la levée du corps et le Rév. Père McCormack, M. J. Veve Henchey a rendu "l'Adieu" à Schubert.

Ceux qui connaissent le deuil étaient M. John Byrne, père du défunt; M. Luke Korwin, beaux-pères; MM. William, T. D., et A.-C. Byrne, les oncles; MM. J.-B. Byrne, John Byrne, Leonard Byrne, William, Christie et W.-G. Byrne, Adjuvants et M. Dassault, les cousins.

MM. Albert Paquet, T. Butler, G. Murphy, B. Hayden, G. Alexander, H. Walker ont porté les coins du poêle.

Les cotes mortels du défunt ont été inhumés au cimetière St-Patrick.

LE JUGE LETELLIER REJETTE DES BREFS DE QUO WARRANTO

Il déclare ne pouvoir accorder les conclusions de la requête contre le maire Dubois et le conseiller Daigle, de St-Flavien.

L'ASSEMBLEE DE SHAWINIGAN FALLS

Trois-Rivières, 5.—L'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre de la Province de Québec, accompagné des honorables Antonin Galipeault et Walter Mitchell ainsi que de M. Léon Garneau, organisateur Libéral de Montréal, sont arrivés ce midi aux Trois-Rivières en route pour Shawinigan-Falls où une grande assemblée libérale doit être tenue demain après-midi.

LA GUERRE DE RACE

Otter Creek, Floride, 5.—Deux blancs, deux nègres et un nègre ont perdu la vie la nuit dernière et ce matin, à Rosewood, au cours d'un conflit entre blancs et noirs. On croit qu'il y a eu d'autres pertes de vie.

M. EMOND EST LIBERAL

Un journal français du matin, de cette ville, ayant annoncé, ces jours derniers, dans ses potins politiques que l'échevin Jos. Emond serait candidat conservateur aux prochaines élections provinciales, dans la division de Québec Est, M. Emond, que nous avons rencontré, a nié catégoriquement la rumeur d'abord qu'il serait sur les rangs, puis ensuite, nous a pris de dire qu'on le représentait sous de fausses couleurs.

Et il ajoutait: bien que je ne me sois jamais mêlé activement de politique, j'aime à dire que je suis libéral.

LA COTE POURRA ETRE TERMINEE

Le maire Samson a reçu ce matin, d'Ottawa, une lettre du département de la marine, l'informant que d'ici à quelques jours, la question de terrain d'une certaine partie de terrain dont la ville a besoin pour compléter les travaux de la côte à pente douce, au Palais, sera réglée définitivement.

Le département de la marine a besoin, cependant, de certains documents que le maire lui fera parvenir dès aujourd'hui, et, après cela, la ville entrera en possession du terrain que le département est prêt à lui céder.

Bien qu'elle ne soit pas encore définitivement terminée, la côte est ouverte au trafic, nous déclarait le maire, à midi. Il ne reste plus que quelques détails à compléter.

Cette côte constitue une grande amélioration dans le trafic des lourdes charges, entre la basse et la haute ville.

MATCH - DÉFINITIF

Rhumes—Bronchites—Pneumonies Laryngites. "OXYMEL" V. sirop.

JEUNES FILLES

On demande 5 ou 6 jeunes filles pour travailler à la reliure. S'adresser Dépt. de la Reliure "Le Soleil", 116, 62e côte de la Montagne.

A VENDRE

Machinette à additionner \$300.00, 2 machines "Underwood" avec piles \$150.00, un bureau "Rolling top" \$25.00, un coffre-fort \$100.00, une chaise tournaute \$100.00, s'adresser à 140 rue St-Pierre, Québec, 4-5

CE QUI RESTE DU BEAU COUVENT DE ST-GEORGES



Les vignettes reproduites plus haut présentent sous deux aspects différents les ruines du couvent de St-Georges de Beauce ou tant de nos mères canadiennes ont reçu leur instruction.—Comme on peut le voir ce magnifique bâtiment a été entièrement détruit, il n'en reste que des parties de murs qui ne serviront peut-être même pas à sa reconstruction—Cliché J.-A.-S. Gagnon, St-Georges (Beauce)

NOUVELLE PAROISSE: S.-ATHANASE

Elle est située dans le comté de Kamouraska et comprend tout le canton Chabot à l'ouest de St-Eléuthère

UN SOL FERTILE

St-Eléuthère, 5.—(Spéciale au "Soleil")—Le 13 décembre dernier, son E. le Card. Bégin approuvait et confirmait le choix de Saint-Athanase comme patron de la nouvelle paroisse comprenant tout le canton Chabot à l'ouest de St-Eléuthère, entre les États-Unis au sud et le Transcontinental, au nord. Le nom de Chabot doit faire place à celui de St-Athanase.

Ce canton, partiellement ouvert à la colonisation depuis cinq ou six ans, possède un sol très fertile, moins accidenté que les terrains avoisinants, et sillonné de petites rivières qui facilitent l'égouttement; Aussi y trouve-t-on une poussée vigoureuse de vos meilleures essences fruitières.

Une trentaine de familles y étaient fixées, résolues de se tailler un domaine et d'y établir leurs enfants, mais il y manquait l'église, chemins et écoles.

Sur les instances répétées de ces braves colons, Son Eminence leur accorda un desservant, l'abbé Philippe Chénard, au mois d'août dernier.

De son côté le Gouvernement Provincial accordait généralement de substantiels secours qui permirent de commencer au troisième mois de septembre, un travail qui relie les cinq rangs actuellement livrés à la colonisation—route qui se continuera l'été prochain pour donner un accès facile à la Station Picaud.

En même temps se constituèrent dans les rangs plus avancés deux écoles, dont l'une de proportions respectables servira aussi de chapelle pendant plusieurs années.

Plusieurs familles attendaient cette organisation nécessaire pour venir habiter sur leurs lots; Quelques-unes sont déjà arrivées, nous dotant d'un magasin et d'une boutique de forge, d'autres se préparent à venir des printemps prochains. Ils trouveront un plus nous l'espérons, un bon service de téléphone.

Nous devons un cordial merci à M. G. Bouchard, M. P. qui travaille ardemment depuis cinq mois à nous obtenir en services postaux réguliers.

Nous tenons aussi féliciter notre député provincial, M. N. Morin, qui s'est dévoué à l'organisation de cette petite colonie, convaincu qu'il vaut mieux donner à ses compatriotes des terres qui rendent jusqu'à 20 pour 1 à proximité de leurs familles, que de les diriger à l'étranger.

M. EMOND EST LIBERAL

Un journal français du matin, de cette ville, ayant annoncé, ces jours derniers, dans ses potins politiques que l'échevin Jos. Emond serait candidat conservateur aux prochaines élections provinciales, dans la division de Québec Est, M. Emond, que nous avons rencontré, a nié catégoriquement la rumeur d'abord qu'il serait sur les rangs, puis ensuite, nous a pris de dire qu'on le représentait sous de fausses couleurs.

Et il ajoutait: bien que je ne me sois jamais mêlé activement de politique, j'aime à dire que je suis libéral.

MATCH - DÉFINITIF

Rhumes—Bronchites—Pneumonies Laryngites. "OXYMEL" V. sirop.

JEUNES FILLES

On demande 5 ou 6 jeunes filles pour travailler à la reliure. S'adresser Dépt. de la Reliure "Le Soleil", 116, 62e côte de la Montagne.

A VENDRE

Machinette à additionner \$300.00, 2 machines "Underwood" avec piles \$150.00, un bureau "Rolling top" \$25.00, un coffre-fort \$100.00, une chaise tournaute \$100.00, s'adresser à 140 rue St-Pierre, Québec, 4-5

Voici ce que pense la "Presse" de Montréal, du rapport de la commission royale d'enquête sur L'AFFAIRE GARNEAU

La commission royale d'enquête nommée par le gouvernement provincial, pour tirer au clair l'affaire Blanche Garneau, vient de présenter son rapport.

Les magistrats enquêteurs, messieurs J.-S. Archibald et J.-Z. Robitoux, concluent de la façon la plus rétrospective sur les quatre points objets de l'enquête.

Ils exhortent le procureur général et ses officiers de toute accusation de négligence dans la recherche des auteurs de ce meurtre; ils exhortent le gouvernement de l'accusation d'avoir cherché à protéger indûment qui que ce soit; ils constatent que les avocats de parties adverses ont été incapables d'apporter aucune preuve des accusations de négligence ou de favoritisme lancées contre le gouvernement.

Le rapport de la commission est le résultat de plusieurs semaines d'enquête publique à laquelle ont pris part plusieurs avocats occupant pour diverses parties qui s'étaient eu justifiées de critiquer la conduite du gouvernement en cette affaire et devant laquelle ont comparu tous les témoins mis en cause, directement ou indirectement, tant par les policiers que par les rumeurs publiques.

Il convient de remarquer qu'en dépit de la protection spéciale accordée par la commission à toute personne qui se serait justifiée d'apporter son témoignage sur telle ou telle rumeur dont elle aurait pu avoir connaissance, rien de nouveau n'a été dévoilé; aucune révélation n'est venue jeter la lumière sur les nombreuses versions qui ont depuis deux ans alimenté les conversations pour expliquer ce crime mystérieux.

L'enquête de la commission royale n'a pu réussir à pénétrer ce mystère, malgré l'appel fait à la coopération de tous les colporteurs de bavardages qui prétendaient expliquer le crime.

Puisque personne ne s'est cru en mesure de comparaitre pour porter à la connaissance de la commission ces histoires colorées de bouches en bouche, et permettre ainsi d'en examiner la plausibilité, il faut donc conclure qu'elles reposaient, ces histoires, sur de simples imaginations.

Espérons que nous n'en entendrons plus parler; c'est déjà trop que depuis deux ans l'opinion publique ait été émue par ces bavardages de politiciens qui faussent tout créé une impression malheureuse.

Il est regrettable de constater à quelle fâcheuse exploitation politique ces bavardages ont donné lieu; l'administration de la justice par le gouvernement dans notre province, mais le rapport de la commission d'enquête ne peut manquer de mettre fin, sans discussion possible, à cette agitation, et c'est heureux, car nous avons d'autres choses, et de plus utiles, à discuter, dans l'intérêt public, que des ragots et potins de cette nature.

ON ETABLIRA LE MONTANT DES DEGATS

Les évaluateurs sont arrivés pour estimer les pertes subies par la destruction de la basilique—Liste des souscriptions

LES EVALUATEURS

MM. Brunet et Deslauriers, de Montréal, évaluateurs pour les compagnies d'assurances, sont arrivés à Québec hier soir, à 9 h. 30, ce matin ils ont rencontré M. G.-J. Tangy, architecte de la fabrique, et ont immédiatement commencé leur travail. Ils auront à estimer le montant des pertes subies par la cathédrale, lors de l'incendie.

A N.-D. DES VICTOIRES

Dimanche, le 7 janvier, solennité de la fête de St-Genève, aura lieu, en la chapelle Notre-Dame des Victoires, une messe solennelle, particulièrement intéressante. L'histoire de la première patronne de Paris est restée populaire chez nous et son culte, appliqué ici par les grands chrétiens français qui implantèrent au Canada la foi et la civilisation de la France, est resté vivace.

Chaque année, le jour de la fête de la grande sainte, une population débordante envahit la chapelle pour y assister à la messe solennelle, et se réjouit de la messe solennelle, et se réjouit de la messe solennelle, et se réjouit de la messe solennelle.

LES PAINS BENITS

Au cours de la semaine que nous terminons, il a été songé, pour la reconstruction de la Basilique, une somme d'environ \$10,000. Ceci porte à \$45,000 le montant total des contributions. Ces chiffres sont très encourageants et sont d'autant plus encourageants que le comité de souscription n'est pas encore formé et que l'appel à la charité n'est pas encore lancé.

Voici la liste complète de ceux qui ont souscrit \$500 et plus:

Sir Chs Fitzpatrick	1,000
Hon. Lorne C. Webster	1,000
M. Osmélie Puilliot	1,000
Miles Crémieux	2,000
Un paroissien	1,000
Mgr Lafamme	1,000
M. Canac-Marcus	1,000
Roux & Pettigrew	1,000
Une dame de St-Roch	1,000
M. I.-A. Fortin	1,000
Hon. Geo. Elie Amyot	5,000
Terrau & Racine	1,000
M. Arthur Picaud	1,000
La succession Giroux	1,000
Un Employé de	1,000
Wilbrod Jalbert	1,000
M. Edmond Taschereau	1,000
N. Séverin Martel	1,000
M. J.-E. Lermoyeux	1,000
M. P.-J. Côté	1,000
Un citoyen	1,000
Mme L.-P. Pelletier	1,000
M. René Dupont	1,000
M. W.-S. Bennett	1,000
Thibault-Lapierre & Cie.	1,000
M. Aimé Auger	1,000
L'hon. sénateur Jules Tessier	1,000
M. J.-Amédée Auger	1,200
Un citoyen de la rue St-Jean	1,000
Thibault-Lapierre & Cie.	1,000
Un curé	500
The Lake of The Woods Milling Co.	200

PATINOIRE DE LA TERRASSE

L'ouverture aura lieu samedi à 2 heures. Il y aura, enfanse à l'ouverture, samedi soir, et dimanche.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Renard Johan Beetz, de Balé Johan Beetz, Côte-Nord, le pionnier et par conséquent le plus ancien éleveur du Canada.

QUELQUES COUPLES DE RENARDS PARFAITS (pur sang avec poils gris) Renards argentés et noirs argentés et les meilleurs sur le marché à vendre présentement avec leur progéniture de 1922. Trois jeunes, parfaits, sont garantis pour chaque couple. Aucune charge pour la nourriture ni risque pour l'acheteur. Le vente se fait avec garantie de livraison à Québec en septembre ou octobre 1923. Aml un acheteur sérieux, un couple maintenant garanti de recevoir en septembre ou octobre prochain cinq renards parfaits, deux adultes et trois petits, tous garantis.

Nous ferons des conditions uniques et exceptionnelles pour cultivateurs et autres.

Achetez directement avec l'intermédiaire, de l'éleveur même, du premier qui fit l'élevage du renard en Canada, 27 ans d'expérience. Plus grande ferme d'élevage sérieux et scientifique existant.

La Balé Johan Beetz se trouvant la plus au nord de toutes les fermes d'élevage, il est évident que les renards qu'il s'est élevés ont les meilleures et plus belles fourrures imaginables. Les sujets de sa ferme ont une détermination, ils sont élevés à l'état sauvage, ont meilleure période de reproduction, sont plus forts, ont plus forte longévité et plus longue période de reproduction. Ils ne subissent pas que c'est la ferme de Johan Beetz qui a permis au Canada de fournir les sujets qui ont formé nombre de fermes actuelles. Nous ne produisons jamais de sujets qui ne soient formés et élevés en liberté. Peu d'éleveurs peuvent donner ce résultat.

Tous acheteurs de nos renards reçoivent gratis pleines instructions sur soin et alimentation des renards et reproduction. Résultats garantis. Références les plus solides fournies.

ADRESSER PRESENTEMENT A M. JOHAN BEETZ, 54 BOULEVARD ST-GERMAIN, ST-LAURENT, PRES DE MONTREAL